

ETABLISSEMENTS MAUREL & PROM

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au **capital de 89 502 156.69 Euros**

Siège social : 12, rue Volney - 75002 Paris

RCS Paris B 457 202 331

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2005**

SOMMAIRE

BILAN	page 2
COMPTE DE RESULTAT	page 4
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	page 5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	page 6
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - SOMMAIRE	page 7
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	page 8 à 57

1. Bilan (en K€)

ACTIF	NOTES	31.12.2005	01.01.2005 *	31.12.2004
Immobilisations incorporelles	4	624 182	93 313	93 313
Immobilisations corporelles	5	357 232	153 841	153 841
Immobilisations financières	6	4 389	1 543	1 543
Titres mis en équivalence	7	22 968	16 666	16 666
Impôts différés actifs	22	28 890		
ACTIFS NON COURANTS		1 037 661	265 363	265 363
Stocks	8	6 884	234	234
Clients et comptes rattachés	9	50 042	12 094	12 094
Autres actifs	9	43 978	18 869	26 788
Actif d'impôt exigible		324		
Instruments financiers	10	6 870	9 694	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	235 172	34 221	34 221
ACTIFS COURANTS		343 271	75 112	73 337
Actifs destinés à la vente	11	82		
TOTAL ACTIF		1 381 015	340 475	338 701

*Impact première application IAS 32 – IAS 39 (voir note 29)

1. suite Bilan (en K€)

PASSIF	NOTES	31.12.2005	01.01.2005 *	31.12.2004
Capital	13	89 502	83 237	83 237
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13	200 190	69 913	69 913
Réserves consolidées	13	72 355	24 502	22 355
Actions propres	13	(3 707)		0
Résultat part du Groupe		100 234	46 603	46 603
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		458 574	224 255	222 109
INTERETS MINORITAIRES		199	152	152
CAPITAUX PROPRES TOTAUX		458 772	224 407	222 261
Provisions non courantes	14	16 532	1 987	1 987
Emprunts obligataires non courants	15	328 577		0
Autres emprunts et dettes financières non courants	16	74 455	19 237	19 628
Impôts différés passifs	22	209 572		0
PASSIFS NON COURANTS		629 136	21 224	21 615
Autres emprunts et dettes financières courants	16	67 842	54 300	55 702
Dettes fournisseurs	17	84 505	26 297	26 297
Passif d'impôt exigible		64 164		
Autres créditeurs et passifs divers	17	66 037	12 307	12 307
Instruments financiers	10	1 397	1 421	
Provisions courantes	14	9 161	519	519
PASSIFS COURANTS		293 106	94 844	94 825
TOTAL PASSIF		1 381 015	340 475	338 701

* Impact première application IAS 32 – IAS 39 (voir note 29)

2 Compte de résultat (en K€)

	NOTES	2005	2004
Chiffre d'affaires	26	407 722	101 377
Autres produits de l'activité		298	407
Variation des stocks	8	(41)	(24)
Autres achats et charges d'exploitation		94 591	33 949
Impôts et taxes		15 756	3 427
Charges de personnel	18	24 939	7 577
Dotations aux amortissements		63 539	12 742
Dotations aux provisions		3 977	1 407
Autres charges		23 598	382
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		181 660	42 323
Résultat cessions d'actifs	19	1 777	5 548
Dépréciations	20	(22 069)	(1 206)
Autres charges opérationnelles			
RESULTAT OPERATIONNEL		161 368	46 665
Coût de l'endettement financier brut	21	(34 323)	(5 691)
Produits de trésorerie	21	5 986	329
Coût de l'endettement financier net	21	(28 337)	(5 362)
Autres produits financiers	21	12 987	8 428
Autres charges financières	21	(30 506)	(4 525)
RESULTAT AVANT IMPOT		115 514	45 206
Impôts sur les résultats	22	17 266	196
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		98 248	45 010
Quote part des sociétés mises en équivalence	7	2 033	1 615
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		100 280	46 625
DONT :			
- RESULTAT NET PART GROUPE		100 234	46 603
- INTERETS MINORITAIRES		(46)	(22)
Résultat par action :	23		
- de base		0,90	0,59
- dilué		0,88	0,54

3 Tableau de Flux de Trésorerie (en K€)

	31.12.2005	31.12.2004
Résultat avant impot consolidé	117 547	46 821
Ajustement pour :		
- Dotations (reprises) nettes des amortissements et provisions	93 823	15 859
- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	22 999	
- Charges et produits calculés liés aux stock options et assimilés	4 482	90
- Autres produits et charges calculés	14 822	(1 750)
- Plus et moins-values de cession	(1 777)	(5 548)
- Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	(2 033)	(1 615)
Capacité d'autofinancement avant impôt	249 864	53 857
Impôt versé	(16 584)	(196)
Variation du B.F.R. lié à l'activité	40 680	33 138
- Clients	38 295	(1 423)
- Fournisseurs	42 294	8 820
- Stocks	(2 014)	21
- Autres	(37 895)	25 720
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE	273 960	86 799
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(166 856)	(98 338)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	17 722	5 768
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	(134)	(1 404)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	820	49
Acquisitions de filiales	(347 988)	
Variation des prêts et avances consentis	(10 781)	225
Autres flux liés aux opérations d'investissement	(1 142)	3 455
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(508 359)	(90 245)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	83 982	52 827
Dividendes versés	(16 627)	
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	425 092	30 083
Remboursement d'emprunts	(71 521)	(59 585)
Autres mouvements (actions propres)	(3 707)	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	417 220	23 325
Incidence des variations des cours des devises	17 297	117
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	200 119	19 996
Trésorerie à l'ouverture (Note 13)	31 939	11 942
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE (Note 13)	232 058	31 939

4. Tableau de Variation des Capitaux Propres (K€)

(en K€)	Capital	Actions propres	Primes	Réserves	Réserves de couverture	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
1er Janvier 2004	55 906	-	58 930	(12 736)	0	0	24 276	126 376	130	126 506
Ecart de conversion						(426)		(426)		(426)
Retraitement fusion Aréopage				11 242				11 242		11 242
Résultat net enregistré directement en capitaux propres	0	0	0	11 242	0	(426)	0	10 816	0	10 816
Affectation du résultat				24 276			(24 276)	0		0
Résultat net							46 603	46 603	22	46 625
Total des produits et charges comptabilisés au titre de l'exercice	0	0	0	35 518	0	(426)	22 327	57 419	22	57 441
Augmentation de capital	27 331		10 893					38 224		38 224
Stock options			90					90		90
31 Décembre 2004	83 237	-	69 913	22 782	-	(426)	46 603	222 109	152	222 261
Résultat latent sur des couvertures de flux de trésorerie				(606)	2 752			2 146		2 146
1er Janvier 2005	83 237	-	69 913	22 176	2 752	(426)	46 603	224 255	152	224 407
Ecart de conversion						20 630		20 630		20 630
Océane			44 003					44 003		44 003
Impôts différés sur Océane			(14 888)					(14 888)		(14 888)
Instruments financiers					(2 752)			(2 752)		(2 752)
Résultat net enregistré directement en capitaux propres	0	0	29 115	0	(2 752)	20 630	0	46 993	0	46 993
Affectation du résultat - Dividendes				29 976			(46 603)	(16 627)		(16 627)
Résultat net							100 233	100 233	46	100 279
Total des produits et charges comptabilisés au titre de l'exercice	0	0	29 115	29 976	(2 752)	20 630	53 630	130 599	46	130 645
Augmentation de capital	6 265		96 680					102 945		102 945
Stock options			4 482					4 482		4 482
Mouvements sur actions propres		(3 707)						(3 707)		(3 707)
31 décembre 2005	89 502	(3 707)	200 190	52 152	-	20 204	100 233	458 574	198	458 772

PLAN DES NOTES

1. Généralités
2. Méthodes comptables
3. Périmètre et variations du périmètre
4. Immobilisations incorporelles
5. Immobilisations corporelles
6. Immobilisations financières
7. Titres mis en équivalence
8. Stocks
9. Clients et autres actifs
10. Instruments financiers
11. Actifs destinés à la vente
12. Trésorerie et équivalents de trésorerie
13. Capitaux propres
14. Provisions
15. Emprunts obligataires
16. Autres emprunts et dettes financières
17. Autres créditeurs et passifs divers
18. Charges de personnel
19. Résultat sur cession d'actifs
20. Dépréciations
21. Résultat financier
22. Impôts sur les résultats
23. Résultat par action
24. Parties liées
25. Actifs et passifs éventuels
26. Informations sectorielles
27. Evènements post clôture
28. Risques
29. Transition IFRS

Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1 : Généralités

1-1 Informations générales

Maurel & Prom est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

Le groupe a pour activité principale la recherche et la production d'hydrocarbures, ainsi que le forage pétrolier.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2005 reflètent la situation comptable de Maurel & Prom et de ses filiales (ci après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées. Le Directoire a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2005 et donné son autorisation à la publication de ces états le 21 avril 2006. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

1-2 Référentiel comptable

L'établissement des états financiers consolidés implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Jusqu'au 31.12.2004, le Groupe Maurel & Prom a élaboré et présenté ses comptes consolidés conformément au règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

En application du Règlement européen 1606/2002, les comptes consolidés de Maurel & Prom au 31 décembre 2005 ont été élaborés en application des normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2005 avec effet rétroactif comme prescrit par la norme IFRS 1 (Première adoption des normes internationales d'information financière).

La norme IFRS 6 « Prospection et évaluation de ressources minérales », adoptée au niveau européen (JO du 24 novembre 2005) a été appliquée dans les comptes du Groupe Maurel & Prom à compter du 1^{er} Janvier 2004.

Ces principes ont été appliqués par le Groupe de manière homogène pour toutes les périodes présentées, à l'exception du traitement des instruments financiers prévues par la norme IAS 32 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » et la norme IAS 39 « Instruments financiers-comptabilisation et évaluation » pour lesquelles le Groupe Maurel & Prom a retenu l'option de les appliquer pour la première fois au 1^{er} Janvier 2005, conformément aux dispositions prévues par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales ».

Les états de réconciliation de la période de transition (bilans au 1^{er} janvier 2004, 31 décembre 2004 et compte de résultat 2004) font l'objet de la note 29.

Note 2 : Méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, arrondis au millier le plus proche.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS.

Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

a) Méthodes de consolidation

Les entreprises contrôlées par Maurel & Prom sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé quand le pourcentage des droits de vote est supérieur à 50 % ou établi quand la société a le contrôle effectif au travers d'accords avec les partenaires.

Les soldes, les transactions, les produits et les charges intragroupe sont éliminés en consolidation.

Les entreprises dans lesquelles Maurel & Prom a une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée quand le pourcentage des droits de vote est supérieur ou égal à 20 % ; quand il est inférieur, l'influence notable est déterminée par la participation active de Maurel & Prom dans la prise des décisions stratégiques et financières de l'entité.

Les coentreprises sont consolidées par intégration proportionnelle.

b) Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises postérieurs au 1er janvier 2004 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écart d'acquisition. Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation systématiques à chaque clôture ; les éventuelles pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ont un caractère irréversible.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en titres mis en équivalence. Lorsque les critères de perte de valeur tels que définis par IAS 39 « Instruments financiers-comptabilisation et évaluation » indiquent que des titres mis en équivalence ont pu perdre de la valeur, le montant de cette perte est déterminé selon les règles définies par IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

c) Immobilisations de l'activité pétrolière

Maurel & Prom mène son activité d'exploration et de production pour partie dans le cadre de Contrats de Partage de Production (CPP). Ce type de contrat, signé avec l'Etat-hôte, fixe les règles de coopération (en association avec d'éventuels partenaires) de partage de production avec l'Etat ou la société nationale qui le représente et définit les modalités d'imposition de l'activité.

En vertu de ces accords la société s'engage, à hauteur de ses intérêts, à financer les opérations d'exploration et de production et reçoit en contrepartie une quote part de la production dite *cost oil* ; la vente de cette part de production doit permettre de se rembourser des investissements ainsi que des coûts opérationnels engagés; le solde de la production (*profit oil*) est alors partagé dans des proportions variables avec l'Etat ; la société acquitte ainsi en nature sa part d'imposition sur les revenus de ses activités.

Dans le cas de ces Contrats de Partage de Production (CPP), la société comptabilise sa quote-part d'actifs, de revenus et de résultat par application de son pourcentage de détention dans le permis concerné.

Les principales méthodes de comptabilisation des coûts de l'activité pétrolière sont les suivantes :

Droits de recherche et d'exploitation pétrolière

▪ Permis miniers

Les dépenses relatives à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrites en actifs incorporels et amorties linéairement sur la durée estimée du permis ou au rythme des amortissements des installations de production pétrolière.

En cas de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.

▪ Acquisitions de réserves

Les acquisitions de réserves pétrolières sont inscrites en actifs incorporels et amorties selon la méthode de l'unité de production.

Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures au début du même exercice réestimées.

Dépenses d'exploration

Les études et travaux d'exploration, y compris les dépenses de géologie et de géophysique, sont inscrits à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles.

Les charges encourues antérieurement à la délivrance du permis d'exploration sont comptabilisées en charges.

Les charges encourues postérieurement à cette date sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les coûts d'exploration n'ayant pas abouti à une découverte commerciale pour un permis donné et ayant entraîné la décision d'interrompre définitivement les travaux sur une zone ou une structure géologique sont comptabilisés en charges l'année de la constatation de l'échec.

L'amortissement des dépenses d'exploration est différé jusqu'au transfert en immobilisations corporelles, au moment de la découverte. Ces dépenses deviennent alors des dépenses d'exploitation.

Si des indices de perte de valeur surgissent (échec d'un permis, dépenses ultérieures non budgétées...) un test de dépréciation est réalisé pour vérifier que la valeur comptable des dépenses engagées n'excède pas la valeur recouvrable.

En dehors d'indices de perte de valeur, concernant les dépenses d'exploration, les tests de dépréciation sont effectués dès lors que le Groupe Maurel & Prom a à disposition des données suffisantes (basées sur le résultat des puits d'appréciation ou des travaux d'études sismiques...) pour déterminer la faisabilité technique et la viabilité commerciale ; ces tests sont effectués au niveau du champ.

Immobilisations de production pétrolière

L'actif immobilisé de production pétrolière comprend toutes les dépenses liées à l'exploration transférées en dépenses d'exploitation à la suite de découverte et celles liées au développement des champs (forage d'exploitation, installations de surface, systèmes d'évacuation de l'huile..).

Cet actif figure dans la rubrique installations techniques (voir note 5).

Les immobilisations non terminées à la clôture de l'exercice sont inscrites en immobilisations en cours.

Les immobilisations terminées sont amorties selon la méthode de l'unité de production. Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures au début du même exercice réestimées.

Pour les immobilisations qui concernent la totalité d'un champ (pipelines, unités de surface..), les réserves estimées sont les réserves prouvées et probables « 2P ».

Pour celles dédiées à des zones spécifiques d'un champ, le niveau estimé des réserves est celui des réserves prouvées développées de la zone.

Les réserves prises en compte sont les réserves déterminées à partir d'analyses menées par des organismes indépendants dans la mesure où elles sont disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Coûts de remise en état des sites

Des provisions pour remise en état des sites sont constituées dès lors que le Groupe a une obligation de démanteler et de remettre en état les sites (voir note 2-q). Elles sont estimées par champ.

Le coût actualisé de remise en état des sites est capitalisé et rattaché à la valeur de l'actif sous-jacent et amorti au même rythme que celui-ci.

d) *Autres immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et figurent au bilan pour cette valeur, après déduction des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations.

Les amortissements sont calculés sur un mode linéaire et la durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations incorporelles (essentiellement des logiciels amortis sur une durée allant de un à trois ans).

e) *Autres immobilisations corporelles*

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les amortissements sont calculés sur un mode linéaire et la durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

- Constructions : 10 ans,
- Ouvrages d'infrastructure : 8 à 10 ans,
- Navires : 10 à 20 ans,
- Appareils de forage : 3 à 25 ans,
- Installations techniques : 3 à 10 ans,
- Agencements et installations : 4 à 10 ans,
- Matériel de transport : 3 à 8 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 5 ans,
- Mobilier de bureau : 3 à 10 ans.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués.

Concernant les locations simples, les coûts et les éventuels produits sont comptabilisés au fur et à mesure de la prestation reçue ou donnée.

f) Dépréciation des actifs

Lorsque des événements indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une analyse détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, cette dernière étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Les flux de trésorerie sont déterminés en fonction des réserves identifiées, du profil de production associé et des prix de vente escomptés après prise en compte de la fiscalité applicable de par les Contrats de Partage de Production.

Le taux d'actualisation retenu tient compte du risque lié à l'activité et à sa localisation géographique.

Le champ est généralement retenu comme étant l'unité génératrice de trésorerie.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

g) Immobilisations financières

Les prêts et créances financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et figurent au bilan pour leur coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Cette dépréciation, enregistrée en résultat, peut ultérieurement être reprise en résultat si les conditions qui ont conduit à cette dépréciation ont cessé d'exister.

Les titres de participation sont évalués à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse ; pour les titres non cotés, des modèles d'évaluation sont utilisés ; si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective de perte durable de valeur, une dépréciation est enregistrée en résultat. Cette dépréciation n'est reprise en résultat qu'à la date de cession des titres considérés.

h) Stocks

Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition ou de production. Le coût de production inclut les consommations et les coûts directs et indirects de production.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks d'hydrocarbures sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production.

Une provision est constituée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks.

i) Créances clients

Les créances commerciales sont comptabilisées initialement à leur juste valeur.
A la clôture des dépréciations sont constituées en cas de risque d'irrecouvrabilité avéré.

j) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les dettes, financements externes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion en devises à ce dernier cours sont portées au compte de résultat en autres produits financiers ou autres charges financières.

k) Conversion des comptes annuels des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis selon la méthode du cours de clôture.

Les éléments d'actifs et de passifs, y compris les écarts d'évaluation et d'acquisition sur les filiales étrangères, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen de la période.

Les écarts de conversion constatés, tant sur le bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés, pour la part revenant à l'entreprise consolidante, dans ses capitaux propres au poste « écarts de conversion » et pour la part des minoritaires au poste « intérêts minoritaires ».

Les écarts de conversion afférents à un investissement net dans une activité à l'étranger sont imputés directement en capitaux propres.

l) Instruments dérivés

Afin de couvrir le prix de vente du pétrole ou le risque de change, la société Maurel & Prom utilise des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs constitués essentiellement d'options. Ces opérations sont comptabilisées de la façon suivante :

- initialement, l'option est enregistrée pour sa juste valeur ;
- à la date de clôture, la variation de juste valeur correspondant à la partie efficace (valeur intrinsèque de l'option) est enregistrée en capitaux propres recyclables ; la variation de juste valeur correspondant à la partie inefficace (valeur temps de l'option) est enregistrée en autres charges et produits opérationnels ;
- la variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres est recyclée en résultat (autres charges et produits opérationnels) soit lorsque l'élément couvert impacte le résultat soit à l'arrivée à terme du contrat.

La juste valeur de ces instruments est déterminée à partir des évaluations d'experts externes indépendants.

m) Equivalents de trésorerie

Ces éléments correspondent à des placements à court terme d'excédents de trésorerie.

Les achats et ventes de ces actifs sont comptabilisés à la date de leur règlement.

Ils sont évalués à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant enregistrées en résultat financier.

La juste valeur s'entend du cours de bourse du dernier jour de la période.

n) Emprunts convertibles

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière et une composante de capitaux propres. C'est le cas de l'OCEANE émise par le Groupe en Mars 2005. Conformément à IAS 32 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation », ces deux composantes sont comptabilisées séparément et déterminées comme suit :

- La composante dette correspond à la valeur des cash-flows futurs contractuels (incluant les coupons et le remboursement) actualisée au taux de marché (tenant compte du risque de crédit à l'émission) d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion, majoré de l'impact des frais d'émission (taux d'intérêt effectif).
- La composante capitaux propres représente la valeur de l'option de conversion des obligations en actions. Elle est déterminée par différence entre le produit d'émission de l'emprunt et la composante dette calculée selon les modalités décrites ci-dessus.
- Un impôt différé passif est constaté au titre de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale de la dette ; cet impôt différé est constitué par prélèvement sur la composante capitaux propres.

o) Autres emprunts

Selon la norme IAS 39 « Instruments financiers-comptabilisation et évaluation », les emprunts sont enregistrés initialement à leur juste valeur. Ils sont inscrits au bilan pour leur coût amorti. Cette disposition a pour effet de porter les frais d'émission en déduction de la juste valeur initiale de l'emprunt. Par ailleurs, les frais financiers sont calculés sur la base du taux d'intérêt effectif de l'emprunt (c'est-à-dire du taux actuariel tenant compte des frais d'émission).

p) Actions propres

Les actions propres sont enregistrées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition.

Les variations de juste valeur ultérieures ne sont pas prises en compte. De même, le résultat de cessions des actions propres n'affecte pas le résultat de l'exercice.

q) Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources constitutives d'avantages économiques.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

L'obligation de remise en état des sites est comptabilisée pour la valeur actualisée du coût estimé de démantèlement ; l'impact du passage du temps est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque variant de 4 % à 10 % selon les zones géographiques.

L'effet de la désactualisation est enregistré dans le poste « Autres charges financières ».

r) Avantages du personnel

Les obligations du Groupe en matière de retraite et avantages assimilés se limitent au paiement de cotisations à des régimes généraux à caractère obligatoire et au règlement d'indemnités de départ en retraite ; celles-ci sont définies soit par les conventions collectives applicables, soit sur la base de plans volontaires (Amérique latine).

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;
- la méthode dite du corridor est appliquée. Ainsi seuls les écarts actuariels représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont comptabilisés et amortis sur la durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

s) Chiffre d'affaires pétrolier

Production

Le chiffre d'affaires correspondant à la vente de la production sur les gisements opérés par la Société dans le cadre de Contrats de Partage de Production comprend la seule quote-part de Maurel & Prom dans la production vendue, à l'exclusion des redevances de production et des impôts.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, c'est-à-dire au moment de l'enlèvement du pétrole dans les terminaux pétroliers.

Forage

Le chiffre d'affaires est constaté selon l'avancement de la prestation de forage, avancement mesuré selon la profondeur de forage et le temps de mobilisation passé.

t) Paiements en actions

Les options de souscription d'actions ainsi que les actions gratuites attribuées par la société Maurel & Prom à ses salariés sont comptabilisées en charges lors de leur octroi et étalées sur la durée d'acquisition des droits ; le mode d'étalement dépend des conditions d'acquisition respectives de chaque plan.

Le montant estimé de la juste valeur des options de souscription est déterminé selon la méthode Black and Scholes.

La juste valeur des actions gratuites est déterminée en fonction du cours boursier du jour de l'attribution auquel est appliquée une décote selon les conditions du plan afin de tenir compte de l'indisponibilité liée à la durée obligatoire de conservation de ces titres.

u) Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs d'impôts différés, résultant notamment de pertes reportables ou d'amortissements différés, ne sont pris en compte que si leur recouvrement est probable.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- existence de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et la même entité imposable, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent,
- prévisions de résultats fiscaux futurs permettant d'imputer les pertes fiscales antérieures.

v) Résultat par action

Deux résultats par action sont présentés : le résultat net de base et le résultat dilué. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions des instruments donnant un accès différé au capital et ayant un effet dilutif. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net part du Groupe, corrigé du coût financier net d'impôt des instruments dilutifs donnant un accès différé au capital.

Les actions propres ne sont pas prises en compte dans le calcul.

w) Nouveaux principes non encore applicables

Les normes ou interprétations publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) non encore en vigueur au 31 décembre 2005 sont les suivantes :

- IFRS 7 et Amendement IAS1: «Informations à fournir sur les états financiers » (applicable à compter du 1er janvier 2007)
- Amendement IAS 19 : « Avantage du personnel » (applicable au 1er janvier 2006)
- Amendements IAS 39 : « Instruments financiers-comptabilisation et évaluation » (applicable au 1er janvier 2006)
- Amendement IAS 21 : « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » (applicable au 1er janvier 2006)
- IFRIC 4 : « Droits d'utilisation d'actifs-conditions permettant de déterminer si un accord contient une location » (applicable au 1er janvier 2006)
- IFRIC 5 : « Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au remboursement des coûts de démantèlement et de remise en état des sites » (applicable au 1er janvier 2006)
- IFRIC 7 : « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 » (applicable au 1er janvier 2006)

L'analyse de ces normes est en cours ; le groupe ne s'attend pas à ce qu'elles aient un impact significatif sur l'exercice 2006.

Note 3 : Périmètre et variations du périmètre

3.1 Périmètre

Société	Siège	Méthode de consolidation	% de contrôle	
			31.12.05	31.12.04
Etablissements Maurel & Prom Maurel et Prom (Suisse) Genève SA	Paris Genève, Suisse	Société consolidante Intégration globale	Société consolidante 99,99%	99,99%
Navires Polyvalents				
Brooklyn Shipping Limited	St Vincent et Grenadines	Intégration globale	100,00%	100,00%
Maurel & prom International Shipping Limites (Mepis)	St Vincent et Grenadines	Intégration globale	100,00%	100,00%
Mepis Clémentine Limited	St Vincent et Grenadines	Intégration globale	100,00%	100,00%
Mepis Marie Limited	St Vincent et Grenadines	Intégration globale	100,00%	100,00%
Activités pétrolières et gazières				
Caroil	Paris	Intégration globale	97,14%	97,14%
Panther Eureka Srl	Raguse, Sicile	Mise en équivalence	25,00%	
Maurel & Prom Gabon Ltd (ex Rockover Oil and Gas)	British Virgin Islands	Intégration globale	100,00%	
SA M&P Gabon Ofoubou	Libreville	Intégration globale	100,00%	
SA M&P Gabon Nyanga Mayombe	Libreville	Intégration globale	100,00%	
SA M&P Gabon Quartier Général	Libreville	Intégration globale	100,00%	
Hocol Petroleum Holdings Ltd	Royaume Uni	Intégration globale	100,00%	
Hocol Petroleum Ltd	Royaume Uni	Intégration globale	100,00%	
Hocol Ltd	Bermudes	Intégration globale	100,00%	
Hocol S.A.	Iles Cayman	Intégration globale	100,00%	
Homcol Cayman Inc.	Iles Cayman	Intégration globale	100,00%	
Hocol (UK) Petroleum Holdings Ltd	Royaume Uni	Intégration globale	100,00%	
Hocol Venezuela BV	Pays Bas	Intégration globale	100,00%	
Oleoducto de Colombia SA	Colombie	Intégration proportion.	21,72%	
Pebercan Inc	Montréal, Canada	Mise en équivalence	19,65%	19,89%
Zetah M & P Congo	Congo	Intégration globale	100,00%	100,00%
Zetah Congo Limited	Nassau, Bahamas	Intégration globale	50,00%	50,00%
Zetah Kouilou Limited	Nassau, Bahamas	Intégration globale	65,00%	65,00%
Maurel & Prom Tanzania Ltd	Tanzanie	Intégration globale	100,00%	
Raba Xprom Energia Kft.	Hongrie	Mise en équivalence	34,30%	
Traitement de l'or				
Compagnie Européenne et Africaine du Bois	Luxembourg	Intégration globale	100,00%	100,00%
New Gold Mali (NGM)	Bamako, Mali	Intégration globale	49,50%	49,50%

3.2 *Variations de périmètre*

Le 14 Février 2005, Maurel & Prom a acquis 100 % des titres de la Société Rockover Oil and Gas (renommée Maurel & Prom Gabon Limited) qui détenait au Gabon des intérêts complémentaires à Maurel & Prom sur le permis de Ofoubou et MT 2000 ainsi que les permis Kari et le permis M'Bindji.

Par cette opération la société dispose de 100 % des 3 permis offshore (Kari, M'Bindji et Ofoubou), de 95 % de MT 2000 et de 50 % du permis de Banio.

Maurel & Prom a créé 3 filiales locales pour opérer ses permis.

Le 19 février 2005, elle a acquis également 25 % des titres de la société Panther Eureka Srl opérant sur le permis gazier de Fiume Tellaro en Sicile.

Par ailleurs, en date du 4 août 2005, le groupe a racheté la totalité des actifs colombiens et vénézuéliens du groupe Hocol. Ce groupe détenu à 100 % par Maurel & Prom possède des champs d'exploration et de production en Colombie et au Venezuela et exploite également des installations d'évacuation d'hydrocarbures (pipelines); Hocol exerçant un contrôle conjoint sur la société d'exploitation d'un pipe line en Colombie (ODC), cette entité est consolidée selon la méthode d'intégration proportionnelle.

Suite à l'augmentation de capital de Pebercan Inc., générée par l'exercice dans l'année de bons de souscription d'actions de salariés, le pourcentage d'intérêt de Maurel & Prom est ramené à 19,65 % au 31 décembre 2005.

Maurel & Prom, siégeant au Conseil d'Administration de Pebercan Inc., exerce une influence notable sur cette entité.

Au 2^{ème} semestre 2005 la société a repris ses activités de recherche en Hongrie à travers son entreprise associée précédemment dormante. Suite à la défaillance d'un partenaire (détenteur de 29,3 % d'intérêts) la quote part de résultat retenue en consolidation a été portée de 34,3 % à 63,6 %.

La société a également filialisé son activité en Tanzanie en 2005.

Maurel & Prom ayant le contrôle effectif de NGM, cette entité est consolidée par intégration globale.

3.3 *Acquisitions de l'exercice*

Coût total des acquisitions

K€	Hocol	Maurel & Prom Gabon Ltd	Panther Eureka Srl
Prix d'acquisition	392584	57 364	1 532
Coûts d'acquisition	8 640	1 178	76
Earn out	9 636		
Prix total d'acquisition	410 860	58 542	1 608
Dont montant payé en trésorerie	391 898	58 542	1 608
Trésorerie acquise	101 407	2 647	0

Acquisition Hocol

Le 4 août 2005, la société a acquis 100 % des titres (et des droits de vote) de la société HPHL, société de droit britannique domiciliée au 1 Knightsbridge, London SW1X 7UP, pour un montant total de 410 860 K€ :

	Juste valeur
Actifs repris	732 192
Trésorerie acquise	101 407
Passifs assumés	(422 739)
Actif net	410 860
Prix d'acquisition	410 860
Ecart	0

Les valeurs attribuées aux actifs et passifs ainsi que le coût d'acquisition ont été déterminés de façon provisoire ; une clause de earn out est susceptible d'affecter le coût total d'acquisition.

Lors de l'acquisition de Hocol, Knightsbridge s'est engagée à entrer, au prix de 15,40 € l'action, dans le capital de Maurel & Prom à hauteur de 20 % du prix de cession.

En consolidation l'opération de réinvestissement s'analysant comme un paiement en actions pour 20 % du prix , le différentiel entre le cours fixé et celui du 4 août 2005 , date de prise de contrôle, constitue un complément de prix d'acquisition et est enregistré comme tel pour 18 962 K€

Acquisition Rockover Oil & Gas (Maurel & Prom Gabon Ltd)

Le 14 février 2005, la société a acquis 100 % des titres de la société Rockover Oil and Gas, société de droit BVI (British Virgin Island) domiciliée Wickams Cay 1, Road Town, Tortola, BVI , pour un montant total de 58 542 K€, représenté par :

	Juste valeur
Actifs repris	55 921
Trésorerie acquise	2 647
Passifs assumés	(26)
Actif net	58 542
Prix d'acquisition	58 542
Ecart	0

Les valeurs attribuées aux actifs et passifs ainsi que le coût d'acquisition ont été déterminés de façon provisoire ; une clause de bonus est susceptible d'affecter le coût total d'acquisition.

Acquisition Panther Eureka Srl

Le 19 février 2005, la société a également acquis 25 % des titres et des droits de vote de la société Panther Eureka Srl, société de droit italien domiciliée Via Grazia Deledda 97100 RAGUSA RG- SICILE, pour un montant total de 1 608 K€ dégageant un écart d'acquisition de 1 523 K€

Contributions des sociétés nouvellement acquises aux chiffres consolidés

	Hocol	Maurel & Prom Gabon Ltd	TOTAL
Chiffre d'affaires	149 560		149 560
Résultat net	38 227	(6 153)	32 074

Si Maurel & Prom avait acquis Hocol et Rockover Oil & Gas au 1er janvier 2005, le chiffre d'affaires consolidé aurait été de 588,5 millions d'euros et le résultat net de 125,7 millions d'euros pour l'année 2005.

Note 4 : Immobilisations incorporelles

Evolution des immobilisations incorporelles

K€	Ecart d'acquisition	Droits de recherche et d'exploitation pétrolière	Dépenses d'exploration	Autres	Total
Valeur brute au 01-01-04	0	38 297	34 430	439	73 165
Acquisitions	0	30 554	7 733	106	38 394
Diminutions	0	0	(2 325)	(20)	(2 345)
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0	0	0
Transferts	0	0	0	0	0
Valeur brute au 31-12-04	0	68 851	39 838	526	109 215
Acquisitions	0	804	39 804	283	40 891
Diminutions	0	(1 268)	(19 418)	(171)	(20 858)
Variations de périmètre	0	526 852	8 960	5 894	541 706
Ecart de conversion	0	22 056	575	501	23 132
Transferts	0	0	(1 752)	37	(1 714)
Valeur brute au 31-12-05	0	617 295	68 007	7 070	692 372
Amortissements et dépréciations cumulés au 01-01-04	0	3 310	10 252	128	13 690
Dotations aux amortissements	0	1 001	2 120	163	3 283
Reprises d'amortissements	0	0	(1 053)	(20)	(1 072)
Ecart de conversion	0	0	0	0	0
Dépréciations	0	0	0	0	0
Reprises de dépréciations	0	0	0	0	0
Transferts	0	0	0	0	0
Amortissements et dépréciations cumulés au 31-12-04	0	4 311	11 319	271	15 901
Dotations aux amortissements	0	28 068	0	234	28 302
Reprises d'amortissements	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	1 658	0	242	1 901
Dépréciations	0	0	22 069	0	22 069
Reprises de dépréciations	0	0	0	0	0
Transferts	0	0	0	17	17
Amortissements et dépréciations cumulés au 31-12-05	0	34 038	33 388	764	68 190
Valeur nette comptable au 31-12-05	0	583 257	34 620	6 305	624 182
Valeur nette comptable au 31-12-04	0	64 540	28 519	255	93 313

La variation des immobilisations incorporelles provient essentiellement :

- de l'acquisition, par entrée dans le périmètre, de réserves minières au Gabon pour 55 151 K€ ainsi que du droit d'entrée dans le Contrat de Partage de Production de Omoueyi (Bindji au Gabon) pour 804 K€
- de la poursuite des recherches en cours au Congo pour 11 723 K€ principalement au titre de la campagne sismique et du forage de 2 puits d'exploration sur Kouilou,
- du développement des travaux d'exploration au Gabon pour 13 165 K€
- du démarrage des travaux de forage d'exploration au Sénégal pour 1 312 K€
- de l'acquisition, par entrée dans le périmètre, de réserves minières et de dépenses d'exploration de Hocol pour 486 555 K€ et du lancement de nouveaux puits d'exploration en Amérique Latine pour 12 336 K€

Sur la base des résultats obtenus au 30 Juin 2005 sur le test longue durée démarré au Vietnam en Juillet 2004, la société a décidé de déprécier à 100 % le montant de l'actif dans les comptes soit une dotation sur l'année de 20 945 K€

L'exploration du permis de Banankoro au Mali avait révélé une forte teneur en or dans certaines veines. Conformément à ce qui avait été décidé lors de l'arrêté des comptes du 31 Décembre 2004, une étude a été menée, revue par le BRGM (expert indépendant) pour obtenir une évaluation économique de l'exploitation de cette carrière.

Il est ressorti de cette étude que ce projet minier, sur la base de flux de trésorerie à 6 ans actualisés à 18 %, pouvait être évalué à 1 633 K€ pour la quote-part de Maurel & Prom.

La valeur immobilisée dans les comptes étant de 2 757 K€, il a été constitué en 2005 une provision pour dépréciation de 1 124 K€ sur les frais de recherche.

Les frais de recherche comptabilisés en résultat en 2005 (dépenses antérieures à l'obtention des permis et coûts des puits d'exploration secs) s'élèvent à 20 686 K€ (1 061 K€ en 2004). Ils portent notamment sur le permis Kouilou au Congo pour 2 047 K€, le champs Ofoubou au Gabon pour 13 046 K€ et le champs de Tangara pour 5 300 K€ en Colombie.

Note 5 : Immobilisations corporelles

5-1 Evolution des immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations techniques	Acomptes et immobilisations en cours	Autres immobilisations	Total
Valeur brute au 01-01-04	13	81 136	29 519	866	111 534
Acquisitions	0	39 261	21 961	1 939	63 161
Diminutions	0	(29)	0	(142)	(171)
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0	0	0
Transferts	0	37 917	(37 917)	0	0
Valeur brute au 31-12-04	13	158 285	13 563	2 663	174 524
Acquisitions	0	109 910	14 832	1 223	125 965
Diminutions	(1 539)	(24 954)	0	(54)	(26 547)
Variations de périmètre	3 548	122 031	0	0	125 579
Ecart de conversion	292	16 644	55	3	16 994
Transferts	9	2 970	(1 265)	0	1 715
Valeur brute au 31-12-05	2 322	384 886	27 185	3 835	418 229
Amortissements et dépréciations cumulés au 01-01-04	3	10 878	0	297	11 178
Dotations aux amortissements	9	9 120	0	332	9 463
Reprises d'amortissements	0	(24)	0	(125)	(149)
Ecart de conversion	0	0	0	0	0
Dépréciations	0	0	0	0	0
Reprises de dépréciations	0	0	0	0	0
Transferts	0	75	0	118	193
Amortissements et dépréciations cumulés au 31-12-04	13	20 049	0	621	20 683
Dotations aux amortissements	156	37 319	0	406	37 881
Reprises d'amortissements	0	(8 689)	0	(13)	(8 702)
Ecart de conversion	169	10 571	0	0	10 741
Dépréciations	0	0	0	0	0
Reprises de dépréciations	0	0	0	0	0
Transferts	0	11	0	303	313
Amortissements et dépréciations cumulés au 31-12-05	338	59 261	0	1 317	60 916
Valeur nette comptable au 31-12-05	1 985	325 626	27 185	2 518	357 315
Valeur nette comptable au 31-12-04	0	138 235	13 563	2 042	153 841
Dont actifs nets destinés à la vente		82			82

L'augmentation des immobilisations corporelles en terme d'acquisitions provient :

- de la poursuite des investissements en installations de production, d'évacuation et de développement de puits de production sur le permis de M'Boundi (73 316 K€) et sur le permis de Kouakouala (3 780 K€),
- des nouveaux investissements de Caroil dans les appareils de forage et installations annexes pour 7 220 K€ (acquisition de deux rigs), un troisième rig étant en construction (3 487 K€) et des versements d'acomptes pour l'acquisition de deux rigs supplémentaires ayant été engagés pour 5 383 K€
- de l'avancement des installations de surface pour le démarrage de nouvelles recherches au Gabon sur le champs de Omoueyi pour un montant de 8 394 K€
- de l'entrée dans le périmètre de Hocol pour 125 579 K€ ainsi que des investissements en installations de production engagés dans la période en Colombie pour 22 986 K€ (essentiellement sur les champs de Balcon pour 8 981 K€, San Francisco pour 7 685 K€ et la Hocha pour 4 156 K€).

La diminution des immobilisations corporelles est essentiellement liée à la cession en 2005 des deux navires polyvalents pour 24 378 K€

Le 13 décembre 2005, la société a signé un accord de cession des actifs pétroliers attachés à sa concession de Pointe Indienne au Congo ; les clauses suspensives liées à cette opération devraient être levées dans les premiers mois de 2006 dénouant définitivement la vente. La valeur nette des actifs correspondants de 82K€ est présentée en actifs destinés à la vente.

En date du 1er juillet 2005, il a été consenti à la société fournissant et opérant les rigs de Caroil une option d'achat à terme de la propriété de 50 % des 7 appareils de forage existant ou en cours de fabrication au moment du consentement ; cette option est exerçable à partir du 1er juillet 2007 pour un prix correspondant à 50 % de la valeur nette comptable des actifs au moment de la levée de l'option (sur la base d'un amortissement sur 5 ans).

Maurel & Prom, pour sa part, dispose d'une faculté de rachat à tout moment de cette option.

5-2 *Biens pris en location financement*

Les biens pris en location financement portent sur du matériel industriel de transport : leur valeur brute au 31 décembre 2005 est de 181 K€ et leur valeur nette de 176 K€

5-3 *Biens en location simple*

	31/12/2005	31/12/2004
- Paiements minimum au titre des locations simples comptabilisés durant la période	1 471	1 278
- Paiements restant à effectuer à la date de cloture :	8 240	9 189
< 1 an	1 183	1 416
entre 1 et 5 ans	4 579	4 360
> 5 ans	2 478	3 413

Ces paiements correspondent essentiellement à des locations simples immobilières et à des contrats de location longue durée de matériels de bureautique.

Les baux sont généralement conclus pour la France sur la base de baux 3-6-9 avec une indexation sur le coût de la construction.

Les revenus perçus au titre de la sous-location immobilière en 2005 s'élèvent à 135 K€HT (134 K€HT en 2004).

Les revenus à recevoir sur les contrats de sous-location non résiliables à la date de la clôture s'élèvent à 71 K€(2004 : 82 K€).

Note 6 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

K€	Titres de participation	Prêts	Autres	Total
Valeur au 01-01-04	24	59	138	221
Variation de périmètre	0	0	0	0
Augmentations	0	0	1 402	1 402
Diminutions	0	(49)	0	(50)
Dépréciations	(24)	0	0	(24)
Reprises de dépréciations	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	(1)	(1)
Valeur au 31-12-04	0	10	1 538	1 548
Variation de périmètre	0	2 168	1 879	4 047
Augmentations	0	0	134	134
Diminutions	(24)	(367)	(429)	(820)
Dépréciations	0	0	0	0
Reprises de dépréciations	24	0	0	24
Ecart de conversion	0	88	88	176
Valeur au 31-12-05	0	1 900	3 210	5 109

dont non courant	0	1 403	2 986	4 389
dont courant	0	497	224	720

Les prêts comprennent essentiellement des prêts accordés au personnel en Amérique Latine pour 1 895 K€

Les autres immobilisations financières représentent :

- des dépôts et cautionnements versés : ils sont essentiellement constitués de dépôts au titre de contrats de location immobilière (474 K€) et également d'un dépôt de garantie dans le cadre d'une action judiciaire en cours (238 K€)
- des placements bancaires à long terme en couverture de garanties financières obligatoires données dans le cadre des activités pétrolières pour l'essentiel en Amérique Latine (1 985 K€) et au Sénégal (513 K€).

Note 7 : Titres mis en équivalence

Cette rubrique comporte les titres des sociétés Pebercan Inc, Panther Eureka Srl et Raba Xprom Energia Kft :

2004	Titres	Ecart d'acquisition	Total	Quote part de résultat dans l'exercice
Pebercan Inc	16 246	420	16 666	1 615
Total	16 246	420	16 666	1 615

2005	Titres	Ecart d'acquisition	Total	Quote part de résultat dans l'exercice
Pebercan Inc	21 564	420	21 984	2 670
Panther Eureka Srl	(464)	1 523	1 059	(549)
Raba Xprom Energia Kft.	(75)		(75)	(89)
Total	21 025	1 943	22 968	2 033

Au cours du 31 décembre 2005, la valeur boursière des titres de Pebercan Inc. détenus par Maurel et Prom s'élève à 71 186 K€

Les informations financières significatives de ces sociétés se présentent de la façon suivante :

	Pebercan	Panther Eureka Srl	Raba Xprom Energia Kft
Actifs	142 646	7 999	1 357
Passifs	33 679	9 853	1 471
Chiffre d'affaires	53 420	0	0
Résultat net	17 754	(2 195)	(242)

Note 8 : Stocks

	31/12/2005	31/12/2004
Stocks hydrocarbures	4 156	50
En-cours	840	0
Consommables	1 896	184
Total	6 892	234
A déduire dépréciation	(8)	
Valeur nette	6 884	234

Les dépréciations portent sur les stocks de consommables (8 K€) et correspondent à la dotation sur l'exercice.

La variation de stocks passée en résultat pour les hydrocarbures au titre de 2005 est de 41 K€ (2004 : 24 K€).

Note 9 : Clients et autres actifs

	31/12/2005	31/12/2004
Créances clients - activité pétrolière et gazière	46 009	7 391
Créances clients - activité forage	3 792	4 167
Autres	346	621
Total	50 147	12 179
A déduire dépréciation	(105)	(85)
Valeur nette	50 042	12 094

Une dépréciation de 20 K€ a été enregistrée en 2005.

AUTRES ACTIFS	31/12/2005	01/01/2005	31/12/2004
Créances sur la société Transagra	1 528	1 528	1 528
Avance versée pour l'accord d'acquisition de Rockover		10 834	10 834
Créance sur cession de titres STCPA	2 873	3 150	3 150
Charges constatées d'avance	3 119	1 241	6 756
Créances sur entreprises mises en équivalence	10 785		
Créances fiscales et sociales	21 391	585	585
Frais d'émission d'emprunts			2 404
Autres	10 471	3 841	3 841
Valeur brute	50 167	21 179	29 098
A déduire dépréciation	(6 189)	(2 310)	(2 310)
Valeur nette	43 978	18 869	26 788

En février 2005, lors de l'acquisition définitive de la société Rockover Oil & Gas, l'avance consentie en décembre 2004 sur le prix d'acquisition des titres de la société a été soldée.

Dans le cadre d'accords contractuels de financement pris lors de l'acquisition de la société Panther Eureka Srl une avance de 9 678 K€ (dont 345 K€ d'intérêts) a été faite par la société à sa filiale.

Afin de permettre le démarrage de l'activité de recherche en Hongrie la société a également fait une avance de trésorerie à sa filiale hongroise de 1 107 K€ (dont 2 K€ d'intérêts).

Le poste créances sociales et fiscales comprend essentiellement une taxe exceptionnelle de 4157 K€ générée par la mise en paiement en 2005 du dividende aux actionnaires et un encours de TVA déductible en Colombie de 15 706 K€

Au 31 décembre 2005, les dépréciations sont constituées :

- d'une dépréciation sur la créance sur la société Transagra pour 1 528 K€
- d'une dépréciation pour 1 380 K€ sur des créances sur partenaires de Contrats de Partage de Production,
- et d'autres dépréciations pour 3 281 K€ sur diverses créances.

Les dépréciations constituées au titre de l'exercice s'élèvent à 3 814 K€

Le management considère la valeur comptable de ces actifs proche de leur juste valeur.

Note 10 : Instruments financiers

Pour diminuer l'exposition au risque de fluctuation des cours du marché pétrolier le groupe a mis en place une stratégie de couverture de sa production (cf note 28).

Au 31 décembre 2005 la société dispose d'une couverture sur sa production Congolaise pour l'année 2006 et la couverture en place en Colombie court jusqu'au 31 mars 2006.

Le poste tant à l'actif (6 870 K€) qu'au passif (1 397 K€) représente la juste valeur au 31 décembre 2005 des instruments de couverture du Brent pour l'année 2006 respectivement pour le Congo et la Colombie.

La variation de la juste valeur sur l'année des instruments de couverture représente en 2005 une charge de 22 999 K€ figurant en autres charges au sein du résultat opérationnel courant et un impact en capitaux propres recyclables de 2 752 K€

Note 11 : Actifs destinés à la vente

Les actifs présentés en actifs destinés à la vente correspondent aux actifs pétroliers attachés à la concession pétrolière de Pointe Indienne au Congo pour laquelle un acte de cession a été signé le 13 décembre 2005.

La société estime que la cession sera effective dès 2006.

La dépréciation constatée suite à l'évaluation à la juste valeur (diminuée des coûts de cession) de ces actifs (82 K€) s'élève à 346 K€

Note 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

A l'actif les équivalents de trésorerie se composent des liquidités et placements dont le terme est inférieur à 3 mois.

K€	31/12/2005	31/12/2004
Liquidités - Banques et caisses	215 512	23 139
Dépôts bancaires à court terme	19 160	
Valeurs mobilières de placement	500	11 082
Total	235 172	34 221
Concours bancaires	3 114	2 281
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	232 058	31 940

Ce montant inclut 4 238 K€ (5 000 K\$) bloqués à titre de gage dans le cadre de l'emprunt RBL (2004 : 5 000 K\$).

Dans le tableau de flux de trésorerie, le montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est net des concours bancaires.

Note 13 : Capitaux propres

Au 31 décembre 2004, le capital social se composait de 108.099.990 actions d'une valeur nominale de 0,77€ soit un capital total de 83 236 992,30 €

Instruments donnant accès au capital

Bons de souscription d'actions nouvelles remboursables (BSAR)

Dans le cadre de la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée générale mixte du 26 juin 2003, la Gérance de Maurel & Prom a décidé, le 17 juin 2004, d'émettre et d'attribuer gratuitement des bons de souscription d'actions nouvelles Maurel & Prom remboursables (« BSAR ») à l'ensemble des actionnaires à raison d'un bon par action Maurel & Prom.

Il a été ainsi émis 8.317.638 BSAR, 20 bons donnant droit à son titulaire de souscrire à une action nouvelle Maurel & Prom d'une valeur nominale de 7,70 euro au prix de 89,65€, la période d'exercice allant du 29 juillet 2004 au 28 juillet 2006.

La Société peut procéder à tout moment, à compter du 29 juillet 2005, au remboursement anticipé des BSAR en circulation au prix de 0,01€ sous réserve de la publication d'un avis de remboursement anticipé et d'une moyenne de cours de l'action pendant les 10 jours précédant l'avis supérieur à 115,26€

Suite à la division par 10 de la valeur nominale de l'action décidée par l'Assemblée générale mixte du 28 décembre 2004, 20 bons donnent droit à souscription de 10 actions nouvelles au prix total de 89,65€ les 10.

Au 31 décembre 2004, 303.000 bons avaient été exercés et 21.936 actions nouvelles émises ; 8.014.638 bons restaient donc en circulation.

Au cours de l'année 2005, 271.580 bons ont été exercés et 135.790 actions nouvelles créées générant une augmentation de capital de 105 K€ ainsi qu'une prime brute d'émission de 1 112 K€ (soit de 1 089 K€ nette des frais).

Au 31 décembre 2005, il reste donc en circulation 7.743.058 bons susceptibles de donner lieu à la création de 3.871.529 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,77 €

Options de souscription d'actions

Par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 2001, la Gérance a été autorisée à consentir à ses salariés et dirigeants des options de souscription ou d'achat d'actions Maurel & Prom.

Ainsi, au 25 octobre 2001, la Gérance a attribué 154.000 options de souscription d'actions au prix de 12,15€ l'une, exerçables à compter du 26 octobre 2004 et sans condition de délai au bénéfice de 12 personnes et le 16 juin 2003 à un salarié, 26.000 options de souscription au prix d'exercice de 19,98 €; ces nombres sont respectivement devenus 1.579.030 et 266.540 suite à l'ajustement opéré après émission des BSAR et à la division par 10 du nominal de l'action, les nouveaux prix d'exercice étant ramenés respectivement à 1,185 € et 1,949 € l'action.

Selon autorisation de l'Assemblée générale du 26 juin 2003, la Gérance a attribué le 29 juillet 2003 123.000 options de souscription d'actions au prix d'exercice de 17,82€ réparties sur 5 bénéficiaires, exerçables immédiatement dans un délai de 5 ans ; ce nombre a été porté à 1.261.160 options exerçables au prix de 1,738 après l'ajustement occasionné par l'émission des BSAR et la division du nominal par 10 de l'action.

Sur la base de l'autorisation de même date, soit le 26 juin 2003, la Gérance a attribué, le 22 juin 2004, 13.500 options de souscriptions d'actions à des salariés de la Société (3 bénéficiaires), exerçables immédiatement et dans un délai de 5 ans au prix de 66,94 €Ce nombre a été porté à 138.420 et le prix d'exercice ramené à 6,529 €l'action suite à l'émission des BSAR et à la division par 10 du nominal de l'action .

Par autorisation de l'Assemblée générale du 28 décembre 2004, le Directoire a attribué, le 16 mars 2005, 220.000 options de souscription d'actions à un salarié (devenu ultérieurement mandataire social) au prix d'exercice de 13,59 € options exerçables immédiatement dans un délai de 5 ans ; en vertu de la même autorisation et exerçables dans les mêmes conditions, le 6 avril 2005, 480.000 options de souscription d'actions ont été attribuées à 8 salariés pour un prix d'exercice de 13,44€l'option et le 21 décembre 2005, 170.000 options de souscription ont été attribuées pour un prix d'exercice de 12.91 €à 2 personnes dont un mandataire social.

Au cours de l'année 2005, 3.101.130 options ont été levées, générant la création de 3.101.130 actions, soit une augmentation de capital de 2 388 K€et une prime d'émission brute de 4 975 K€

Au 31 décembre 2005, 962.750 options restent à exercer, susceptibles de donner lieu à la création de 962.750 actions nouvelles.

(Voir ci-dessous tableau des mouvements sur plans).

Le modèle retenu pour l'évaluation des options de souscription d'actions est le modèle de Black & Scholes. La volatilité a été déterminée sur la base d'un historique d'une année et la maturité estimée en fonction des comportements d'exercice observés.

Par amendement en date du 23 mai 2005 du règlement des plans des 25 octobre 2001 et du 16 juin 2003, les options de souscription correspondantes sont devenues exerçables immédiatement. L'impact de cet amendement sur le résultat 2005 s'élève à 69 K€

Le coût total enregistré en 2005 au titre des plans en cours est de 4 482 K€dont 4 317 K€au titre des plans émis les 16 mars, 6 avril et 21 décembre 2005.

MOUVEMENTS SUR PLANS	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan	Total
Date attribution	25/10/01	16/06/03	29/07/03	22/06/04	16/03/05	06/04/05	21/12/05	
Prix d'exercice	1,185	1,949	1,738	6,529	13,59	13,44	12,91	
Date échéance	néant	16/06/08	29/07/08	22/06/09	16/03/10	06/04/10	21/12/10	
Cours moyen des levées 2005	16,84	15,45	17,14	18,52	19,92	20,18	-	17,06

Nombre options								
au 01-01-04	1 579 030	266 540	1 261 160					3 106 730
attribuées en 2004				138 420				138 420
annulées en 2004								0
exercées en 2004	51 270							51 270
en circulation au 31-12-04	1 527 760	266 540	1 261 160	138 420	0	0	0	3 193 880
exerçables au 31-12-2004	1 527 760	266 540	1 261 160	138 420	0	0	0	3 193 880
attribuées en 2005					220 000	480 000	170 000	870 000
annulées en 2005								0
exercées en 2005	1 432 460	266 540	1 163 750	15 380	173 000	50 000	0	3 101 130
en circulation au 31-12-05	95 300	0	97 410	123 040	47 000	430 000	170 000	962 750

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de la juste valeur des options dans l'application du modèle Black & Scholes sont les suivantes :

HYPOTHESES B&S	16-juin-03	16-mars-05	06-avr-05	21-déc-05
Prix exercice	1,949	13,59	13,44	12,91
Volatilité *	41%	44%	42%	38%
Maturité	3 ans	1 an	1 an	1 an
Taux d'intérêt	4%	4%	4%	4%
Cours de référence	22,98	16,52	17,28	16,14
Dividendes attendus	-	-	-	-

(*) la volatilité est appréciée sur une période de une année précédant la date d'attribution.

Actions réservées aux salariés et actions gratuites

L'Assemblée Générale du 29 juin 2005 a délégué compétence au Directoire, pour une période de 26 mois, de procéder à l'émission d'actions nouvelles (dans la limite d'un nominal de 3.000.000 €) réservées aux salariés de la Société avec suppression du droit préférentiel et lui a donné tous pouvoirs pour déterminer les conditions de souscription.

Le Directoire a reçu également, lors cette même assemblée, délégation de compétence pour attribuer aux salariés et/ou mandataires sociaux des actions gratuites existantes ou à émettre, dans la limite de 5 % du capital au jour de l'assemblée, la période d'acquisition ainsi que la durée de conservation des droits étant fixées à 2 ans minimum.

Le 21 décembre 2005, le Directoire a fait usage de ces autorisations et a attribué 15 000 actions gratuites au profit d'un mandataire social, la durée d'acquisition des droits étant fixée à 2 ans et la durée de conservation étant de 2 ans à compter de la date d'acquisition.

La juste valeur des actions gratuites attribuées a été déterminée en fonction du cours boursier au jour de l'attribution auquel une décote de 20 % a été appliquée pour tenir compte de l'indisponibilité de ces titres pendant la durée obligatoire minimum de conservation.

La charge de cette attribution est étalée linéairement sur la durée d'acquisition des droits ; elle représente 3 K€ pour 2005.

Emission d'actions réservées

L'Assemblée Générale du 29 juin 2005 a délégué tous pouvoirs au Directoire, pour une durée de 18 mois, pour procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et dans la limite de 10 % du capital social au jour de l'assemblée, au profit de Knightsbridge Group Limited au prix de 15,40 € par action.

Usant de cette délégation la Société a procédé à l'émission le 4 Août 2005 de 4. 899. 657 actions au prix de souscription de 15,40 € l'action réservée à Knightsbridge Group Limited. L'émission, pour un produit total de 75 454 K€ a généré une augmentation de capital de 3 773 K€ et une prime nette d'émission de 71 653 K€ (soit une prime brute de 71 682 K€ avant frais de 29 K€).

En consolidation, le différentiel entre le cours fixé à 15,40 € et celui du 4 Août 2005, date de prise de contrôle de Hocol, constitue un complément de prix d'acquisition de Hocol dont la contrepartie est enregistrée en prime d'émission, soit un complément de prime d'émission de 18 962 K€ au titre de l'augmentation de capital réservée.

Programme de rachat d'actions

Suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale mixte du 28 décembre 2004, le Directoire a lancé et fixé les modalités d'un plan de rachat d'actions le 12 janvier 2005: rachat limité à 10 % du capital et prix unitaires maximum d'achat et minimum de vente fixés respectivement à 17€ et 11€

Dans le cadre de ce programme de rachat, en 2005, 240.915 actions achetées pour un prix moyen de 15,39€; aucune action n'a été vendue et aucune action n'a été annulée.

Au 31 décembre 2005 le nombre d'actions propres détenu par la société est donc de 240.915 pour une valeur d'acquisition totale de 3 707 K€

Au 31 décembre 2005, conformément au tableau de mouvements sur capital ci-dessous, le nombre d'actions de la société est de 116 236 567 et le capital social s'élève à 89 502 156,59 €

Synthèse des mouvements sur capital :

	Nombre d'actions	Actions propres
<u>au 01/01/04</u>	7 260 484	
- Emission par exercice de BSAR(avant division du nominal)	14 396	
- Emission par exercice d'options de souscription d'actions	5 127	
- Conversion d'OCEANE	1 397 485	
- Actions émises lors de la fusion Aréopage	2 131 753	
<u>au 28 décembre 2004</u>	10 809 245	
<u>après division du nominal</u>	108 092 450	
- Emission par exercice de BSAR	7 540	
<u>au 31/12/04</u>	108 099 990	
- Emission par exercice de BSAR	135 790	
- Emission par exercice d'options de souscription d'actions	3 101 130	
- Emission d'actions réservées	4 899 657	
- Rachat actions propres(*)		240 915
<u>Soit au 31/12/05</u>	116 236 567	240 915

* ces actions sont destinées à être utilisées dans le cadre des l'autorisations d'octroi d'options d'achats d'actions et d'octroi d'actions gratuites aux salariés et/ou mandataires sociaux.

Distribution

L'Assemblée Générale du 29 juin 2005 avait décidé du versement d'un dividende de 0,15€par action sur la base du nombre d'actions existant à cette date et donnant lieu à dividende soit 16 214 998,50 € le dividende total mis en paiement le 5 septembre s'élève à 16 626 528 €suite à la création entre le 29 juin et le 5 septembre 2005 d'actions nouvelles donnant droit à dividende, soit un complément de 411 529,50 €
Aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale qui se réunira pour approuver les comptes le versement d'un dividende de 0,33 €par action au titre de l'exercice 2005 sans conséquence fiscale pour le groupe.

Note 14 : Provisions

2004	Remise en état des sites	Avantages du personnel	Autres	Total
Solde au 1er janvier 2004	799	50		849
Variation de périmètre				
Dotation de la période	1 098	8	518	1 624
Utilisation				
Reprise				
Effet de désactualisation	31	2		33
Solde au 31 Décembre 2004	1 928	60	518	2 506

Partie courante			518	518
Partie non courante	1 928	60		1 988

2005	Remise en état des sites	Avantages du personnel	Autres	Total
Solde au 1er janvier 2005	1 928	60	518	2 506
Variation de périmètre	8 509	11 731	2 044	22 284
Dotation de la période	1 521	922	1 180	3 623
Utilisation	(411)	(961)	(1 269)	(2 641)
Reprise	(316)		-518	(834)
Effet de désactualisation	179	576		755
Solde au 31 Décembre 2005	11 410	12 328	1 955	25 693

Partie courante	3 631	3 967	1 563	9 161
Partie non courante	7 779	8 361	392	16 532

14-1 Remise en état des sites

Sur la base du nombre de puits existants au Congo, au Gabon, en Colombie et au Venezuela l'estimation des coûts de démantèlement et de remise en état des sites au 31 décembre 2005 a généré une dotation complémentaire pour risque de 1 521 K€ sur l'exercice 2005 ; l'effet de la désactualisation (autres charges financières) a été de 179 K€

14-2 Avantages du personnel

L'évaluation la plus récente de la dette actuarielle relative aux indemnités de départ à la retraite est de 12 328 K€

L'effet de la désactualisation (autres charges financières) est de 576 K€ sur la période.

Les hypothèses actuarielles clés sont :

- le taux d'actualisation : France et Congo 5 %, Amérique latine 14 %,
- le taux d'évolution des salaires : France et Congo 3 %, Amérique latine 10 %

Le taux de mortalité retenu résulte des tables de mortalité INSEE pour la France et des tables de mortalité officielles publiées localement en Amérique latine.

En raison de l'acquisition récente d'Hocol, le groupe est toujours en cours d'analyse des avantages du personnel et n'est pas en mesure de donner les informations dans la forme requise par la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

14-3 Autres provisions

Les autres provisions correspondent essentiellement à des litiges en matière fiscale au Congo et en Colombie pour un total de 1 798 K€

Note 15 : Emprunts obligataires

Le 9 Mars 2005, la société a émis 16 711 229 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) pour un montant total de 374 999 K€ Les obligations portent intérêt à 3,5 % l'an (coupons payables le 1^{er} jour de chaque année) et seront amorties en totalité par remboursement au pair le 1er Janvier 2010. La conversion ou l'échange peut être exercé à tout moment à raison d'une action pour une obligation. Toutes les obligations ont été souscrites.

Initialement l'emprunt obligataire a été porté en dette financière pour son coût amorti soit 327 658 K€ Ce coût amorti a été déterminé en actualisant les cash flows futurs contractuels au taux d'intérêt effectif de 7,17 %.

Les capitaux propres ont parallèlement été crédités de la valeur de l'option de conversion pour 44 003 K€ brut, soit 29 115 K€ net d'impôt différé.

Au 31 décembre 2005, l'emprunt obligataire figure au bilan pour 328 577 K€; aucune obligation n'a été convertie.

Note 16 : Autres emprunts et dettes financières

Au 31 décembre 2005 les autres emprunts et dettes financières se décomposent comme suit :

Evolution des emprunts, dettes et concours bancaires (K€)

Emprunts, dettes et concours bancaires	Devise	31/12/2005	01/01/2005	31/12/2004
Lloyds	USD		9 296	9 296
Natexis Banques Populaires	USD	92 710	35 553	36 708
Faisal Finance	USD		5 806	5 873
ABC International Bank	USD		7 269	7 380
Faisal Finance	USD		2 780	2 937
SGPBG	EURO		4 968	5 024
Banque Belgo-laise	USD	1 760	4 540	4 785
Solinvest	EURO		1 044	1 045
Crédit syndiqué -Colombie	COP/USD	44 532		
Dettes sur location financement		181		
Concours bancaires		3 114	2 281	2 281
Total		142 297	73 537	75 329
dont partie courante		67 842	54 300	55 702
dont partie non courante		74 455	19 237	19 628

Echéances des emprunts et dettes financières à long terme (K€)

Echéancier	2005	2004
entre 1 et 5 ans	74 455	18 313
au-delà de 5 ans		924
Total	74 455	19 237

Variations des emprunts

- Le prêt contracté auprès de la Lloyds en avril 2001 par le groupe Mepis a été remboursé par anticipation suite au désengagement de l'activité maritime par cessions des deux 2 navires polyvalents.
- Les emprunts auprès de Faisal Finance sont arrivés à terme respectivement les 25 mars et 20 octobre 2005; l'emprunt Solinvest et SGPBG ont été remboursés au terme soit respectivement le 13 février 2005 et le 31 décembre 2005 ; l'emprunt contracté auprès de ABC International Bank a été remboursé par anticipation le 1er avril 2005.
- Afin de poursuivre ses investissements Maurel & Prom a obtenu le 24 Janvier 2005 une extension de 50 000 K\$ à 120 000 K\$ de la facilité existante accordée le 23 septembre 2003 par Natexis (RBL) ; cette facilité a été portée le 19 juillet 2005 à 150 000 K\$.

Elle est remboursable en dollars et porteuse d'intérêts au taux Libor + 4,5 % (applicable à la date de chaque échéance d'intérêts) ; le plan de remboursement, modifié suite à l'extension, court à compter du 25 avril 2006 et le terme de remboursement est fixé au 25 janvier 2009.

Cette facilité est assortie d'une option de remboursement anticipé.

L'encours utilisé au 31 décembre 2005 s'élève à 112 133 K\$; le montant disponible sur cette facilité est donc de 37 866 K\$.

Aux termes de cette convention de crédit revolving de 150 000 K\$ conclue avec Natexis Banques Populaires et autres prêteurs, Maurel & Prom a consenti certaines sûretés et nantissements en garantie des sommes mises à disposition.

Ces sûretés et nantissements consentis en faveur des prêteurs consistent notamment en :

- la constitution progressive d'un compte gage espèces correspondant à 10 % de la base d'emprunt la plus haute,
- le nantissement des titres détenus par la Société dans Zetah Kouilou Ltd et Zetah Congo Ltd,
- le gage des droits et intérêts dans les Contrats de Partage de Production de Kouilou et de Kouakouala,
- la cession, à titre de garantie, des droits de la Société dans les contrats d'exportation pétrole relatifs aux champs de Kouakouala et de Kouilou,
- le nantissement d'un compte bancaire recevant les sommes provenant des contrats d'exportation, de la police d'assurance et des contrats de couverture,

- la cession à titre de garantie des contrats de couverture et des polices d'assurance,
- la souscription d'une assurance garantissant un niveau de facturation minimal du baril de pétrole brut.

Par ailleurs, la Société s'est engagée à respecter les principaux ratios suivants :

- dette financière totale nette sur fonds propres inférieure à 1,4 et
- excédent brut d'exploitation sur frais financiers nets supérieur à 3.

L'encours sur la convention de crédit de 10 500 K\$ conclue par la société Caroil avec la Banque Belgoise est de 2.172 K\$ au 31 décembre 2005. Cet emprunt porte intérêt à Libor + 3,86 % (applicable à la date de chaque échéance d'intérêts) et est à échéance au 30 juin 2006.

Dans le cadre de cette convention de financement, Caroil a accordé les sûretés suivantes : cession de ses créances professionnelles, nantissement de solde de compte de facilité et signature d'un acte de sûreté propriété relatif au compte de provision. Par ailleurs une garantie à première demande a été consentie par Maurel & Prom en garantie du respect des engagements de Caroil.

Une convention de financement de type Bridge Facility a été signée le 20 juillet 2005 avec BNP Paribas pour un montant total de 60 000 K\$; cette facilité courait jusqu'au 31 octobre 2005 renouvelable jusqu'au 31 décembre 2005 ; elle a été totalement remboursée au 21 novembre 2005.

Un avenant à cette convention a été signé le 27 octobre 2005 substituant à cette facilité une facilité de 30 000 K\$ ouverte jusqu'au 31 janvier 2006 ; cette facilité porte intérêt au taux Libor USD un mois plus 4 %.(applicable à la date de chaque échéance d'intérêts).

Aucun tirage n'a été fait sur cette ligne qui est donc totalement disponible au 31 décembre 2005.

Dans le cadre de la convention de financement initiale de 60 000 K\$ signée avec BNP Paribas le 20 juillet 2005, Maurel & Prom a procédé au nantissement, en garantie du remboursement du prêt, des titres acquis au sein du capital de la société Hocol Petroleum Holdings Ltd.

Par ailleurs Maurel & Prom s'est engagée à :

- ne pas consentir de sûretés ou de garanties sur les actifs d'un membre du groupe Maurel & Prom d'une valeur de plus de 2 millions de dollars ;
- ne pas procéder à une cession d'un actif du groupe, sauf à sa pleine valeur de marché et dans le cadre de la gestion ordinaire et à l'exception de certaines cessions ;
- ne pas souscrire d'endettement financier supplémentaire, sauf au titre des emprunts en cours et dans la limite de 15 millions de dollars pour l'ensemble du groupe ;
- ne pas consentir à des tiers, en dehors des opérations commerciales courantes liées à son activité, des prêts supérieurs unitairement à 1 million de dollars ou globalement de plus de 6 millions de dollars .

Hocol SA a contracté le 27 juin 2003, sous forme de crédit syndiqué, un emprunt de 150 000 000 Pesos Colombiens ; cet emprunt, remboursable dans la devise locale sur 5 ans avec un différé de 18 mois, est porteur d'intérêts au taux DTF (dépôt à terme fixe à 90 jours) +5.5 % (applicable à la date de chaque échéance d'intérêts) ; l'encours au 31 décembre 2005 de cet emprunt est de 120 000 000 Pesos colombiens soit une contre-valeur 52 534 K\$.

Cette facilité est assortie d'une option de remboursement anticipé.

Dans le cadre de cette convention de financement, Hocol SA a nanti les droits et intérêts de Hocol et Homcol dans les Contrats de Partage de Production et 13.52 % des actions de Hocol Limited ; par ailleurs elle a nanti le compte bancaire recevant le produit de ses ventes d'hydrocarbures du Contrat de Partage de Production du champ de Palermo.

Le taux moyen des concours bancaires en 2005 varie de 3 à 12 % selon les pays.

Note 17 : Fournisseurs – Autres créditeurs et passifs divers

	31/12/2005		31/12/2004	
	< à 1 an	> à 1 an	< à 1 an	> à 1 an
Fournisseurs	84 505		26 297	
Fournisseurs	69 949		22 280	
Charges à payer	14 556		4 017	
Autres créditeurs et passifs divers	66 037		12 307	
Dettes sociales	4 564		989	
Dettes fiscales	4 741		1 710	
Fournisseurs d'immobilisations	4 519		4 052	
Autres passifs	52 213		5 556	

Les autres passifs comprennent des produits constatés d'avance pour un montant de 2 860 K€(2004 : 757 K€) et des acomptes clients en Amérique latine pour 18 813 K€. L'évolution de l'ensemble des dettes est liée à la croissance de l'activité essentiellement à travers l'entrée de Hocol dans le périmètre.

Le management considère la valeur comptable de ces passifs proche de leur juste valeur.

Note 18 : Charges de personnel

Elles se décomposent comme suit :

	2005	2004
Salaires	9 999	5 576
Intéressement	527	557
Charges sociales	9 006	1 346
Stock options	4 482	90
IDR	925	8
Total	24 939	7 577

Note 19 : Résultat sur cession d'actifs

Il se compose essentiellement de la plus-value réalisée lors de la cession (les 27 juin et 12 juillet 2005) des deux navires du groupe Mepis pour (1 881 K€).

Note 20 : Dépréciations

Elles se composent de la dépréciation des actifs gaziers du Vietnam et des actifs de recherche aurifère au Mali pour respectivement 20 945 K€ et 1 124 K€

Note 21 : Résultat financier

	2005	2004
Coût de l'endettement		
- intérêts sur découverts	367	31
- intérêts Océane	18 640	13
- intérêts sur autres emprunts	15 316	5 647
Coût de l'endettement brut	34 323	5 691
- intérêts perçus	5 986	329
Coût de l'endettement net	28 337	5 362
Autres produits financiers	12 987	8 428
- écarts de change	12 865	8 428
- autres	122	
Autres charges financières	30 506	4 525
- écarts de change	29 755	4 467
- autres	751	58

Note 22 Impôts sur les résultats

22-1 Détail de la charge de l'exercice

	31/12/2005	31/12/2004
Charge d'impôt exigible au titre de l'exercice	28 966	196
Activation de déficits fiscaux antérieurs		
Ajustement impôt exigible exercice antérieur		
Charge d'impôt différé	28 966	196
Ajustement impôt différé résultant du changement de taux	3 187	
Produit d'impôt différé résultant d'un déficit antérieur	(14 887)	
Charge d'annulation d'actif d'impôt différé antérieur		
	(11 700)	0
Total	17 266	196

Le Groupe a comptabilisé 14 887 K€ d'impôts différés passif au titre de la composante capitaux propres de l'emprunt obligataire convertible ; ce passif a été constitué par prélèvement sur les capitaux propres (composante option de conversion de l'Océane).

Le produit d'impôt différé est lié à la constatation pour la première fois d'un actif résultant des déficits reportables ; cet actif a été comptabilisé en raison de la comptabilisation du passif d'impôt sur l'Océane et plafonné au montant de ce dernier. Il ressort à 12 800 K€ au 31 décembre 2005.

22-2 Variation des impôts différés

	Total
Variation Impôt différé actif	
Solde au 01/01/2005	0
Variation de périmètre	19 180
Activation déficit	14 888
Charge de l'exercice	(6 051)
Ecarts de conversion	873
Solde au 31/12/2005	28 890
Variation Impôt différé passif	
Solde au 01/01/2005	0
Variation de périmètre	189 628
Charge de l'exercice	(2 865)
Composante capitaux propres Oceane	14 888
Ecarts de conversion	7 921
Solde au 31/12/2005	209 572

22-3 Origine des impôts différés actif et passif

	2005	2004
Déficits fiscaux	12 800	
Provision pour démantèlement	2 925	
Provisions pour pensions/retraites	4 285	
Autres	8 880	
IMPOT DIFFERE ACTIF	28 890	0
Ecarts évaluation réserves pétrolières	167 585	
Amortissements accélérés	13 754	
Composante capitaux propres Oceane	12 800	
Autres	15 433	
IMPOT DIFFERE PASSIF	209 572	0
NET	180 682	0

22-4 Echancier des déficits et crédits d'impôts

Au 31 décembre les déficits reportables sans limite s'élèvent à 87 744 K€(2004 : 33 812 K€).

Par ailleurs le groupe dispose de moins-values à long terme pour 5 020K€(2004 : 4 976 K€) imputables sur des plus-value à long terme futures.

2004	Valeur brute	Impot différé actif total	Reconnus	Non reconnus
Déficits	33 812	11 439	0	11 439
Autres (moins-values à long terme)	4 976	796	0	796
Total	38 788	12 235	0	12 235

2005	Valeur brute	Impot différé actif total	Reconnus	Non reconnus
Déficits	87 744	29 687	14 887	14 800
Autres (moins-values à long terme)	5 020	402	0	402
Total	92 764	30 089	14 887	15 202

22-5 Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt

	2005	2004
Résultat avant impôt	117 547	46 821
- Résultat net de sociétés mises en équivalence	(2 033)	(1 615)
Résultat avant impôt hors sociétés mises en équivalence	115 514	45 206
Charge d'impôt théorique (33,833% en 2005 et 33,833% en 2004)	39 083	15 229
Rapprochement :		
- Impôts liquidés en nature	(62 542)	(18 923)
- Divergence taux d'impôts	1 786	174
- Défisits non activés	53 827	3 716
- Activation de déficits antérieurs	(14 888)	0
Charge réelle d'impôt	17 266	196

Note 23-Résultat par action

	31/12/2005	31/12/2004
Résultat net - part du Groupe	100 234	46 603
Nombre moyen d'actions en circulation	111 552 122	78 474 939
Stock Options (nombre pondéré)	338 526	3 128 652
BSAR (nombre pondéré)	1 894 977	4 007 319
Nombre moyen d'actions dilué	113 785 625	85 610 910

Les obligations convertibles n'ont pas été retenues dans le calcul du nombre d'actions diluées car elles sont antidilutives.

Note 24 : Parties liées

Les transactions entre Maurel & Prom et ses filiales ont été éliminées et ne font pas l'objet d'une information spécifique.

24-1 Transactions commerciales et financières

2005	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées*	Montants dus aux parties liées
1) Sociétés mises en équivalence				
- Panther Eureka SRL	345	0	345	0
- Raba Xprom Energia Kft.	2	0	2	0
2) Autres parties liées				
- Pacifico	2	530	0	164

2004	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées	Montants dus aux parties liées
Autres parties liées				
- Pacifico	2	0	0	0

* voir note 9

Pour ce qui est des transactions avec les sociétés mises en équivalence, il s'agit d'avances financières porteuses d'intérêts, consenties à la société Panther Eureka Srl pour le financement de ses travaux d'exploration en vertu d'engagements contractuels pris à cet effet lors de la prise de participation.

Une avance, porteuse d'intérêts, a été également consentie fin 2005 à la filiale hongroise pour le démarrage des travaux d'exploration.

Concernant les parties liées, les transactions, réalisées dans des conditions de concurrence normales, portent d'une part sur des prestations de location et d'autre part sur des prestations d'assistance.

Ainsi Maurel & Prom a conclu avec Pacifico, actionnaire à 24,62 % au 31 décembre 2005, une convention de sous-location.

La société Pacifico fournit à Maurel & Prom depuis le 1^{er} janvier 2005 une prestation d'assistance en matière technique et financière.

24-2 Rémunérations des principaux dirigeants

	2005	2004
Avantages à court terme	5 267	2 474
Indemnités de fin de contrat de travail	321	
Indemnités postérieures à l'emploi	15	8
Paiement en actions	2 583	90
Total	8 186	2 572

Les principaux dirigeants s'entendent d'une part des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance et d'autre part des responsables de départements.

Note 25 : Actifs et passifs éventuels

Engagements reçus :

Sont garantis par la caution solidaire et indivisible de la coopérative Agricher :

- le prêt de 3 659 K€ intérêts inclus, accordé au groupe Transagra,
- la créance de 1 528 K€ sur la société Transagra.

En raison du dépôt de bilan de ces deux sociétés, Maurel & Prom a produit ses créances.

Maurel & Prom a été assignée en responsabilité dans la déconfiture de la coopérative Agricher. La Société estime cette action non fondée et n'a pas constitué de provision à ce titre.

Aux termes de la cession des 11 % du permis de M'Boundi à Energy Africa, il a été convenu du paiement par Energy Africa d'une redevance à hauteur de 1,50 \$ par baril de pétrole pour chaque baril produit sur le permis d'exploitation de M'Boundi au-delà de 15.400.000 barils, sur la base des barils alloués à Energy Africa au titre de ses droits dans le permis de M'Boundi.

Ce profit futur éventuel n'a pas fait l'objet d'une inscription au bilan.

Engagements pris

- Dans le cadre de l'accord du 9 juin 2004 de rachat de la redevance due sur la production de Kouilou à Heritage Oil, il est stipulé que si Maurel & Prom, dans le délai de 18 mois suivant la signature définitive de l'accord (soit jusqu'au 9 janvier 2006), cède tout ou une partie des actifs assiette de la redevance, sur une base d'une valorisation globale de 1 milliard d'euros, elle s'engage à verser à Heritage Oil un montant de 8 300 K€; en cas de cession partielle ce montant étant proratisé.
- Dans le cadre du Share Sale Agreement (« S.P.A. ») signé le 14 février 2005 relatif à l'acquisition du capital de Rockover Oil & Gas il est stipulé que:
 - a) Maurel & Prom devra verser à chacun des deux vendeurs un bonus de 0,45 USD par baril de réserves reportées produites au-delà du seuil des réserves estimées au jour du S.P.A. (30 Mb) dans la limite de 50 Mb produits au-delà de ce seuil ; limite maximum de 45 MUSD.
 - b) Maurel & Prom devra payer à chacun des deux vendeurs une redevance d'un montant de 0,65 USD par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences dépasse 80 Mb.
 - c) Les vendeurs pourront acquérir 10 % des droits relatifs à une zone de licence ou une zone d'exploitation située à l'intérieur d'une zone de licence, excepté la zone de Banio, jusqu'au 10 décembre 2054. Le prix de cession sera équivalent aux coûts passés actualisés majorés de 1 %.
 - d) Les vendeurs pourront acquérir 50 % des droits au titre de toute Exploitation Licence consentie sur la zone de Banio.

- e) Maurel & Prom devra verser à un des deux vendeurs une redevance équivalent à 2 % de la production totale disponible jusqu'à un seuil de 30 Mb et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration MT 2000-Nyanga Mayombé.
- En vertu d'un accord signé avec Taurus Petroleum Limited, Hocol s'est engagée à livrer pour la période allant du 1er novembre 2005 au 28 février 2006, 3 millions de barils de pétrole (+/- 5%); au 31 décembre 2005 avait été assurée la livraison de 1.462 million de barils ; les livraisons de janvier et février 2006 dans le cadre de cet accord ont été de 1.496 million de barils ; Hocol a donc honoré à cette date les engagements pris.
 - Au 4 août 2005, lors de l'acquisition du groupe Hocol, Maurel & Prom a signé avec Knightsbridge un contrat d'assistance opérationnelle et financière courant jusqu'au 31 décembre 2006. Cet accord a été dénoncé par les 2 parties en date du 23 mars 2006.

Garanties données

Une garantie à première demande a été donnée par la banque Dexia au titre de l'exécution par Maurel & Prom de ses engagements de travaux souscrits aux termes du CPP Sebikhotane, Sénégal. Cette garantie, d'un montant de 600.000 USD, est en vigueur jusqu'au 31 mars 2006.

Maurel & Prom a consenti une garantie à première demande le 29 septembre 2005, en faveur de la République du Gabon en garantie de l'exécution par Maurel & Prom Gabon Ltd de ses engagements au titre du CPP M'Bindji / Omoueyi.

Hocol Petroleum Holdings Limited s'est portée caution des garanties données par Hocol Venezuela BV, dans le cadre des deux Contrats de Partage de Production au Venezuela, d'entreprendre, pour le compte de PDVSA (société nationale pétrolière vénézuélienne), dans un délai défini et dans le cadre d'un budget déterminé, un programme de travaux notamment sur le bloc B2X-70/80. La garantie donnée portait sur un montant de 4 818 K\$.

L'obligation minimale de travaux a été respectée dans le temps imparti.

Note 26 : Informations sectorielles

26-1 : Informations par zone géographique

Conformément aux règles de reporting internes du groupe les informations sectorielles sont présentées par zone géographique (sur la base de la localisation des implantations de la société) puis par activité.

2004	Congo	Gabon	Colombie	Venezuela	Autres	TOTAL
Comptes de résultat						
Chiffres d'affaires	97 402				3 975	101 377
Ventes interzones						0
TOTAL	97 402	0	0	0	3 975	101 377
Résultat opérationnel courant	65 798				(19 133)	46 665
Amortissements	10 988				1 754	12 742
Dépréciations						0
Autres dépenses sans contrepartie en trésorerie	(5 298)				1 207	(4 091)
Quote - part dans les résultats des sociétés mises en équivalence					1 615	1 615
Bilan						
Actifs sectoriels	252 978	4 978			30 089	288 045
Participations dans les entreprises mises en équivalence					16 666	16 666
Actifs non alloués						35 764
TOTAL ACTIFS CONSOLIDES	252 978	4 978	0	0	46 755	340 475
Passifs sectoriels	25 316				14 709	40 025
Passifs non alloués						300 450
TOTAL PASSIFS CONSOLIDES	25 316	0	0	0	14 709	340 475
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	100 663				892	101 555

Comptes de résultat						
Chiffres d'affaires	256 087		135 143	14 417	2 075	407 722
Ventes interzones						0
TOTAL	256 087	0	135 143	14 417	2 075	407 722
Résultat opérationnel courant	182 221	(5 764)	62 797	6 089	(83 975)	161 368
Amortissements	25 123		36 067	1 310	1 041	63 539
Dépréciations					22 069	22 069
Autres dépenses sans contrepartie en trésorerie	4 302	13 652	9 298		21 490	48 742
Quote - part dans les résultats des sociétés mises en équivalence					2 033	2 033
Bilan						
Actifs sectoriels	308 420	70 366	627 211	54 387	28 886	1 089 270
Participations dans les entreprises mises en équivalence					22 968	22 968
Actifs non alloués						268 777
TOTAL ACTIFS CONSOLIDES	308 420	70 366	627 211	54 387	51 854	1 381 015
Passifs sectoriels	36 282	4 314	75 563	23 949	11 831	151 939
Passifs non alloués						1 229 076
TOTAL PASSIFS CONSOLIDES	36 282	4 314	75 563	23 949	11 831	1 381 015
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	106 246	22 445	34 956	366	2 843	166 856

26-2 : Informations par activités

2004	Exploration / Production pétrolière et gazière	Forage pétrolier	Autres	TOTAL
Chiffres d'affaires	80 903	15 441	5 033	101 377
Actifs sectoriels	225 516	32 440	30 089	288 045
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	93 369	6 568	1 618	101 555

2005	Exploration / Production pétrolière et gazière	Forage pétrolier	Autres	TOTAL
Chiffres d'affaires	383 488	22 159	2 075	407 722
Actifs sectoriels	1 018 004	44 543	26 723	1 089 270
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	149 363	16 210	1 283	166 856

Note 27 : Evénements post clôture

Congo

Dans le cadre des accord initiés dès juin 2005 entre Maurel&Prom, la société Burren et la SNPC (société Nationale des Pétroles du Congo) Maurel&Prom et son partenaire Burren ont cédé 10% de leurs droits sur le permis d'exploitation de M'Boundi à la SNPC.

Suite à cette cession, les droits de Maurel&Prom passent de 54% à 48,6% sur ce permis, la date de prise d'effet devant être arrêtée dans les prochaines semaines.

Parallèlement les droits de Maurel&Prom et de Burren ont été prolongés sur le permis de M'Boundi de 2017 à 2030 et le permis d'exploitation de Kouakouala prolongé de 2008 à 2023.

Lors de la session du 24 mars 2006, le Parlement Congolais a ratifié les projets de loi portant approbation du Contrat de Partage de Production de La Noumbi et des avenants aux Contrats de Partage de Production de Kouilou et Kouakouala.

L'ensemble de ce processus législatif permet de sécuriser le développement du groupe dans le pays.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la société vend sa production au prix de la qualité N'Kossa à Socap bénéficiant ainsi d'une différence de prix lié à la qualité plus favorable que celui qui était appliqué précédemment (base Djéno).

En mars 2006, Maurel&Prom a signé un contrat de fourniture avec la Société Congolaise de Raffinage (CORAF) permettant à l'association M'Boundi de commercialiser directement 5000 barils/jour ; cet accord ouvrant la voie à l'optimisation des modalités de commercialisation de la production au Congo portera ses effets dès 2006.

Venezuela

Le gouvernement vénézuélien a engagé en 2005 un processus de mise sous contrôle de l'état du capital des entreprises pétrolières opérant dans le pays.

Ceci se traduit par un changement, à partir du 1^{er} avril 2006, du statut des sociétés privées pétrolières en sociétés d'économie mixte « Empresa mixta ».

Les anciens droits sur permis seront donc dorénavant remplacés par une participation dans une nouvelle société en partenariat avec PDVSA, Société Nationale Pétrolière Vénézuélienne, et d'autres partenaires privés locaux.

Les services fiscaux ont parallèlement lancé en 2005 des contrôles fiscaux sur l'ensemble des sociétés pétrolières opérant au Venezuela ; ils portent pour l'essentiel sur le relèvement rétroactif du taux d'imposition fixé à 34% depuis 2001 à 50% ; ce changement de taux, connu au moment de l'acquisition d'Hocol, a été pris en compte en 2005.

Italie

Le 19 février 2006, conformément à la possibilité qui lui était faite en début 2005 lors de l'acquisition initiale, Maurel&Prom a porté sa participation de 25 à 30% dans la société Panther Eureka Srl pour un complément de prix de 8 millions de dollars. Les travaux à venir sur ce permis se feront sous le contrôle et avec l'expertise des équipes techniques et opérationnelles de Maurel&Prom.

Note 28 : Risques

Risque de change et de cours

De par son activité la Société est exposée au risque de change sur le Dollar pour l'ensemble de ses ventes, de ses investissements et une partie de ses financements.

Pour minorer le risque la société a opté depuis 2004 et tout courant 2005 pour une stratégie de couverture prudente à travers des opérations d'options de change et d'achats à terme.

Par ailleurs concernant l'exposition au risque de change en Pesos colombiens, les emprunts en cours sont couverts en grande partie par des liquidités dans la même devise.

La société est également exposée au risque de fluctuation des cours du marché pétrolier.

Pour ses activités au Congo, la société s'est attachée depuis 2004 à couvrir sa production future ainsi en octobre 2004 par l'achat d'un Put asiatique couvrant une production pour l'année 2005 à hauteur de 10 000b/jours avec un prix d'exercice de 40\$ puis en avril 2005 achat d'un put asiatique sur 15 000b/jours sur toute l'année 2006 avec un prix d'exercice de 50\$.

Concernant l'activité en Colombie, le groupe Hocol, avant acquisition, a mis en place une couverture de sa production sous forme de « Participating Swaps » qui offrent une protection à la baisse des cours au prix d'exercice et pour des quantités mensuelles fixées tout en conservant la possibilité de bénéficier de la hausse.

Risque de taux et de liquidité

Les emprunts en cours au 31 décembre 2005 dans le groupe ainsi que les lignes disponibles font l'objet d'un descriptif en note 15 et 16 permettant de mesurer l'éventuel risque de liquidité et de taux.

A l'exception de l'emprunt obligataire OCEANE, les emprunts souscrits auprès d'établissements financiers en cours au 31 décembre 2005 sont à taux variables.

Ils sont couverts par des placements à taux variable dans la même devise ; en conséquence la société estime le risque en la matière limité.

L'ensemble des liquidités détenues par le groupe couvre les encours d'emprunts bancaires et ramène l'endettement net consolidé du groupe à hauteur de 71 % de la seule Oceane.

Le taux d'endettement net ressort à 51,38 % au 31 décembre 2005.

Risque actions

La participation de 19.65 % dans Pebercan Inc., société admise aux négociations au Toronto Stock Exchange, a la nature d'un investissement industriel durable.

Au 31 décembre 2005 sa valeur de mise en équivalence est de 21 984 K€ et la capitalisation boursière des titres détenus par Maurel&Prom s'élève à 71 186K€

Un plan de rachat d'action propres a été mis en place le 12 janvier 2005. Dans le cadre de ce programme de rachats, 240.915 actions propres ont été achetées et sont destinées à être utilisées dans le cadre des autorisations d'octroi d'options d'achats d'actions et d'octroi d'actions gratuites au salariés de la société. Aucune action n'a été vendue ni annulée ; au 31 décembre, le nombre d'actions propres détenu par la société est donc de 240.915.

En conséquence de ce qui précède la société ne se considère pas en risque actions et n'a recours de ce fait à aucun instrument spécifique de couverture.

Risque de contrepartie

En raison de la qualité de sa clientèle, le groupe considère de pas encourir de risque de contrepartie au Congo, la production Congolaise étant commercialisée auprès de Total par l'intermédiaire de sa filiale Socap.

En Colombie la production est vendue sur le marché par l'intermédiaire de traders qui fournissent une garantie bancaire pour faire face à leurs engagements.

Au Venezuela, comme pour tout opérateur pétrolier, la production est vendue à PDVSA, Société Nationale Pétrolière Vénézuelienne.

Note 29 : Transition IFRS

29-1 Incidence du passage aux IFRS sur les comptes annuels de transition

La société Maurel & Prom présente les informations permettant d'apprécier l'incidence du changement de référentiel :

- l'information relative aux options de première adoption (paragraphe 29-2) ;
- la synthèse des principaux impacts (paragraphe 29-3) ;
- le bilan à la date de transition, soit le 1^{er} Janvier 2004, date à laquelle les impacts de la conversion seront enregistrés en capitaux propres (paragraphe 29-4) ;
- le bilan au 31 Décembre 2004 (paragraphe 29-5) ;
- le compte de résultat de l'exercice 2004 (paragraphe 29-6).

29-2 Précisions relatives aux options liées à la première adoption

Le passage au référentiel IFRS s'est effectué conformément à la norme IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière ». Cette norme prévoit des dispositions spécifiques pour la première mise en œuvre du référentiel comptable international. Le Groupe Maurel & Prom a retenu les options suivantes :

- report au 1er Janvier 2005 de l'application des normes IAS 32 et IAS 39, relatives aux instruments financiers ; par conséquent, l'impact de ces deux normes n'apparaît pas dans le bilan d'ouverture au 1er Janvier 2004 mais dans le bilan au 1er Janvier 2005 (notes 29-7 et 29-8) ;
- transfert dans les réserves, à la date de transition, du montant cumulé des différences de conversion relatives aux activités à l'étranger (soit 1,2 M€) ;
- estimation de la provision pour remise en état des sites et de l'actif correspondant à la date de transition, sans reconstitution rétrospective des différents ajustements ayant affecté ces postes ;
- non retraitement des regroupements d'entreprises comptabilisés antérieurement au 1er Janvier 2004.
- non distinction dans les capitaux propres du montant de l'option de conversion relative à l'emprunt obligataire Océane du 7 février 2002 totalement dénoué à la date de transition.
- retraitement des seuls plans de stocks options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas totalement acquis au 1er janvier 2005.

Le groupe n'a pas retenu les options suivantes :

- possibilité d'utiliser la juste valeur comme coût présumé pour les immobilisations
- remise à zéro des écarts actuariels : le groupe ayant comptabilisé pour la première fois au 1er janvier 2004 ses obligations en matière d'indemnités de départ à la retraite aucun écart actuariel antérieur n'existait.

Par ailleurs le groupe n'est pas concerné par les autres options.

29-3 Synthèse des principaux impacts

L'impact de l'application des normes IFRS est relativement limité ; les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 sont minorés de 1,3 %, le résultat net de l'exercice 2004 de 1,8 % et la marge opérationnelle courante, quant à elle, passe de 43,5 % à 41,7 %.

Les reclassements imposés par les normes IFRS ont une incidence plus marquée sur les différents agrégats du compte de résultat de l'exercice 2004, en particulier :

- le chiffre d'affaires retraité est réduit de 31,0 M€ soit 23,4 %, la contrepartie affectant les comptes d'impôts ;
- ce reclassement conduit à une réduction du résultat opérationnel de 14,3 M€

Les reclassements sont sans incidence sur le résultat net.

Le passage aux IFRS n'a pas d'impact significatif sur les autres indicateurs de performance et de structure, notamment sur le taux d'endettement au 31 Décembre 2004 qui ressort à 18,5 % contre 18,3 % dans le précédent référentiel.

29-4 Bilan à la date de transition (1er Janvier 2004)

(en milliers d'euros)

	<i>Note</i>	<i>Normes françaises</i>	<i>Impact retraitements IFRS</i>	<i>Impact reclassements IFRS</i>	<i>IFRS (bilan d'ouverture)</i>
Immobilisations incorporelles	(1) (2)	60 307	(832)	-	59 475
Ecarts d'acquisition		420	-	(420)	-
Immobilisations corporelles	(1) (2) (3)	99 846	516	-	100 362
Immobilisations financières		221	-	(51)	170
Titres mis en équivalence		15 930	-	420	16 350
Actifs non courants		176 725	(316)	(51)	176 358
Stocks		253	-	-	253
Créances	(4)	70 032	(624)	51	69 460
Trésorerie et équivalent trésorerie		11 943	-	-	11 943
Actifs courants		82 229	(624)	51	81 656
Total actif		258 954	(939)	0	258 014
Capital, primes, réserves		103 783	(1 684)	-	102 099
Résultat part du Groupe		24 276	-	-	24 276
Intérêts minoritaires		130	-	-	130
Capitaux propres totaux		128 190	(1 684)	0	126 506
Provisions pour risques et charges long terme	(3) (5)	104	745	-	849
Dettes financières long terme		103 147	-	(33 734)	69 413
Passifs non courants		103 251	745	(33 734)	70 262
Provisions pour risques et charges court terme		-	-	-	-
Dettes financières court terme		-	-	33 734	33 734
Autres dettes court terme		27 512	-	-	27 512
Passifs courants		27 512	0	33 734	61 246
Total passif		258 954	(939)	0	258 014

Capitaux propres selon référentiel antérieur	128 190
(1) Frais pré-exploration - IFRS 6	(987)
(2) Valeur d'entrée des immobilisations -IAS 16 et IAS 38	(55)
(3) Dépréciation activité aurifère - IAS 36	0
(4) Remise en état des sites - IAS 16	32
(5) Charges à répartir	(624)
(6) Provision indemnité départ en retraite - IAS 19	(50)
(7) Stock options - IFRS 2	0
(8) Arrêt amortissement goodwill - IFRS 3	0
Total des retraitements	(1 684)
Capitaux propres selon IFRS	126 506

29-5 Bilan au 31 Décembre 2004

Impact de l'adoption des normes IFRS sur le bilan

Comptes consolidés Maurel et Prom
(en millies d'euros)

		Au 31/12/2004			
			<i>Impact</i>	<i>Impact</i>	
			<i>retraitements</i>	<i>reclassements</i>	
<i>Note</i>	<i>Normes françaises</i>	<i>IFRS</i>	<i>IFRS</i>	<i>IFRS</i>	<i>IFRS</i>
	Immobilisations incorporelles	(1) (2) 95 206	(1 893)	-	93 313
	Ecart d'acquisition	(7) 213	207	(420)	-
	Immobilisations corporelles	(1) (2) (3) 152 325	1 516	-	153 841
	Actifs financiers	1 548	-	(5)	1 543
	Titres mis en équivalence	16 246	-	420	16 666
	Actifs non courants	265 539	(171)	(5)	265 363
	Stocks	234	-	-	234
	Créances	(4) 39 492	(615)	5	38 882
	Trésorerie et équivalent trésorerie	34 222	-	-	34 222
	Actifs courants	73 948	(615)	5	73 337
	Total actif	339 487	(786)	-	338 701
	Capital, primes, réserves	177 099	(1 594)	-	175 505
	Résultat part du Groupe	47 436	(832)	-	46 603
	Intérêts minoritaires	152	-	-	152
	Capitaux propres totaux	224 687	(2 426)	-	222 261
	Provisions pour risques et charges long terme	(3) (5) 866	1 640	(519)	1 988
	Dettes financières long terme	75 330	-	(55 702)	19 628
	Passifs non courants	76 196	1 640	(56 221)	21 616
	Provisions pour risques et charges court terme	-	-	519	519
	Dettes financières court terme	-	-	55 702	55 702
	Autres dettes court terme	38 604	-	-	38 604
	Passifs courants	38 604	-	56 221	94 825
	Total passif	339 487	(786)	-	338 701
	Chiffres selon référentiel antérieur		Capitaux propres		Résultat
			224 687		47 436
	(1) Frais pré-exploration - IFRS 6		(1 246)		(258)
	(2) Valeur d'entrée des immobilisations -IAS 16 et IAS 38		(838)		(783)
	(3) Remise en état des sites - IAS 16		126		94
	(4) Charges à répartir		(615)		8
	(5) Provision indemnité départ en retraite - IAS 19		(60)		(10)
	(6) Stock options - IFRS 2		0		(90)
	(7) Arrêt amortissement goodwill - IFRS 3		207		207
	Total des retraitements		(2 426)		(832)
	Chiffres selon IFRS		222 261		46 603

29-6 Compte de résultat 2004

(en milliers d'euros)

		<i>Normes françaises</i>	<i>Impact retraitements IFRS</i>	<i>Impact reclassements IFRS</i>	<i>IFRS</i>
Produits opérationnels					
Chiffre d'affaires		132 414	-	(31 037)	101 377
Autres produits		18 959	-	(18 553)	407
	Total	151 373	0	(49 589)	101 784
Charges opérationnelles					
Variation de stocks		(156)	-	132	(24)
Autres achats et charges d'exploitation	(1) (2) (3)	46 810	2 672	(15 533)	33 949
Impôts et taxes		20 199	-	(16 772)	3 427
Charges de personnel	(6)	9 544	98	(2 065)	7 577
Dotations aux amortissements	(1) (2) (3) (4)	16 216	(1 521)	(1 085)	13 609
Dotations aux provisions	(3)	783	(243)	-	540
Autres charges		311	-	71	382
	Total	93 709	(1 005)	(35 254)	59 460
Résultat opérationnel courant					
		57 664	(1 005)	(14 336)	42 323
Autres produits et charges opérationnels		4 271		71	4 342
Résultat opérationnel					
		61 935	(1 005)	(14 265)	46 665
Résultat financier	(3)	(1 425)	(34)		(1 459)
Impôts sur les résultats		14 461		(14 265)	196
Résultat net des sociétés intégrées					
		46 049	(1 039)	(0)	45 010
Quote part des sociétés en équivalence		1 615			1 615
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition (*)	(7)	(207)	207		0
Résultat net de l'ensemble consolidé					
		47 458	(832)	(0)	46 625
Intérêts minoritaires		(22)			(22)
Résultat net - part du Groupe					
		47 436	(832)	(0)	46 603

(*) ligne disparaissant en IFRS

Résultat selon référentiel antérieur	47 436
(1) Frais pré-exploration - IFRS 6	(258)
(2) Valeur d'entrée des immobilisations -IAS 16 et IAS 38	(783)
(3) Dépreciation activité aurifère - IAS 36	0
(4) Remise en état des sites - IAS 16	94
(5) Charges à répartir	8
(6) Provision indemnité départ en retraite - IAS 19	(10)
(7) Stock options - IFRS 2	(90)
(8) Arrêt amortissement goodwill - IFRS 3	207
Total des retraitements	(832)
Résultat IFRS	46 603

NOTES EXPLICATIVES

La conversion des comptes a des conséquences en terme d'évaluation (retraitements affectant les capitaux propres et/ou le résultat) et en terme de présentation (reclassements sans incidence sur les capitaux propres et le résultat).

En termes d'évaluation, les incidences résultent principalement de l'application des normes relatives aux immobilisations, à savoir IAS 16, IAS 38, auxquelles il convient d'ajouter la norme IFRS 6 spécifique à l'activité d'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

En matière de présentation, comme indiqué dans le paragraphe 29-3, le reclassement le plus significatif résulte de la norme IAS 18 " Produits des activités ordinaires ", qui conduit la société Maurel & Prom à redéfinir la notion de chiffre d'affaires.

Divergences d'évaluations

Note 1 : Actifs pétroliers

Concernant les actifs immobilisés, les normes y afférentes (IAS 16 et IAS 38) ont exclu de leur champ d'application les actifs liés à l'exploration et à l'évaluation des ressources minérales. En conséquence, l'IASB a publié à l'intention des industries extractives une norme spécifique (IFRS 6) permettant l'utilisation des règles comptables antérieures pour l'évaluation et la comptabilisation de ces actifs. Cette norme définit par ailleurs la nature des actifs d'exploration.

La société Maurel & Prom a décidé d'appliquer cette norme IFRS 6 dès le 1^{er} Janvier 2004, et, par conséquent, de maintenir les règles comptables antérieures pour la comptabilisation des frais liés à l'exploration et à l'évaluation des ressources pétrolières et gazières.

Compte tenu de la définition des actifs donnée par cette norme, certains frais de pré exploration, capitalisés selon le référentiel antérieur, ont été éliminés ; l'incidence sur les capitaux propres au 1^{er} Janvier 2004 est de 987 K€

Note 2 : Valeur d'entrée des immobilisations (IAS 16 et IAS 38)

Des frais accessoires non affectables directement aux immobilisations ont été éliminés de la valeur nette comptable des actifs ; ils représentent un montant de 55 K€ au 1^{er} Janvier 2004 et 838 K€ au 31 Décembre 2004. Ce retraitement conduit par conséquent à réduire le bénéfice net de l'exercice 2004 de 783 K€

Note 3 : Remise en état des sites (IAS 16 et IFRIC 1)

La norme IAS 16 prévoit que le coût de l'actif comprend les coûts de démantèlement et de remise en état des sites dès lors qu'il existe, à la date d'entrée, une obligation de démanteler et restaurer le site. Une provision pour charge est constatée en contrepartie de l'actif.

Le Groupe Maurel & Prom a choisi d'appliquer l'exemption prévue par IFRS 1 :

- la provision est évaluée à la date de transition (1^{er} Janvier 2004) en tenant compte des hypothèses à cette date ;
- le montant brut de l'actif lié au démantèlement est déterminé en actualisant à la date de mise en service de l'immobilisation le montant de la provision.

Ce traitement a conduit à enregistrer dans le bilan d'ouverture un actif de démantèlement d'une valeur nette de 727 K€ ainsi qu'une provision de 799 K€. La provision existant au 1^{er} Janvier 2004 dans les comptes établis selon le référentiel antérieur (soit 104 K€) a été annulée. Le bénéfice net de l'exercice 2004 est légèrement amélioré du fait de ce retraitement (94 K€).

Note 4 : Charges à répartir

Selon les principes français, certaines charges étaient réparties sur plusieurs exercices et figuraient à l'actif pour une valeur de 624 K€ au 31 Décembre 2003. Ces frais ne répondent ni à la définition ni aux conditions de comptabilisation d'un actif selon les normes IFRS. En conséquence, cet élément a été éliminé dans le bilan d'ouverture, le résultat de l'exercice 2004 n'étant que légèrement impacté (8 K€).

Note 5 : Provision pour indemnités de départ en retraite

Conformément à la norme IAS 19, le groupe a provisionné dans ses états financiers les indemnités de départ à la retraite, jusqu'ici non comptabilisées du fait de leur montant non significatif. L'impact est mineur, tant sur le bilan d'ouverture que sur le résultat de l'exercice 2004 (50 K€ au 1^{er} Janvier 2004, 60 K€ au 31 Décembre 2004).

Note 6 : Paiements en actions (IFRS 2)

Selon les principes français, aucune charge de rémunération n'est constatée lors de l'attribution de stock options. L'application de la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » a pour conséquence l'évaluation et sa comptabilisation en charges des options de souscription d'actions attribuées par la société Maurel & Prom à ses salariés.

Cette norme ne concerne qu'un seul plan d'options de souscription d'actions (celui du 16 mai 2003) mis en place postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas totalement acquis au 1^{er} Janvier 2005.

La juste valeur des options a été valorisée selon la méthode Black & Scholes.

Au bilan d'ouverture, la charge cumulée correspondant à la juste valeur de ces options s'élevait à 41 K€ sans incidence sur les capitaux propres totaux.

Au cours de l'exercice 2004, une charge de 90 K€ relative à ce plan a été enregistrée.

Note 7 : Non amortissement des écarts d'acquisition (IFRS 3)

Conformément à IFRS 3, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis à compter du 1^{er} Janvier 2004. L'incidence positive de ce retraitement sur le résultat net de l'exercice 2004 est de 207 K€.

Divergences de présentation

IAS 18 “ Produits des activités ordinaires ”

En termes de présentation, le principal impact résulte de l'application de la norme IAS 18, “ Produits des activités ordinaires ” ; cette norme prévoit la comptabilisation des revenus pour la seule quote-part de l'entité dans la production vendue, à l'exclusion des montants collectés pour le compte de tiers, tels que les taxes sur les ventes ; dans le référentiel antérieurement appliqué, le chiffre d'affaires de la société Maurel & Prom comprenait également la part de production afférente au paiement des impôts, qui trouvait sa contrepartie en charges d'impôts et taxes et en impôts sur les bénéfices ; un retraitement de présentation (sans incidence sur le résultat) a été effectué et a pour conséquence de minorer le chiffre d'affaires de 31,0 M € au titre de l'exercice 2004 ; un ajustement équivalent a été enregistré dans les postes Impôts et taxes et Impôts sur les résultats.

Par ailleurs, la production immobilisée, les variations de stocks et les transferts de charges ne répondent pas à la définition de produits pour la préparation et présentation des états financiers ; en conséquence, les postes correspondants ont été comptabilisés en réduction ou augmentation des comptes de charges opérationnelles concernés.

IAS 1 “ Présentation des états financiers ”

La norme IAS 1 proscrit la présentation du résultat exceptionnel, qui disparaît en conséquence du compte de résultat.

Cependant, conformément à la recommandation du CNC, et dans un souci de clarté des comptes, la société Maurel & Prom a fait le choix d'isoler les éléments non récurrents significatifs au sein de son résultat opérationnel.

Par ailleurs, la norme IAS 1 impose le classement des éléments de bilan en courant / non courant.

29-7 Incidence de la première application des normes IAS 32 et IAS 39 au 1.1.2005

Instrumentés dérivés

Conformément à l'option prévue par la norme IFRS 1, les dispositions des normes IAS 32 et IAS 39 n'ont pas été appliquées dans la présentation des données 2004. Elles ne le sont qu'à compter du 1^{er} Janvier 2005.

Le Groupe Maurel & Prom utilise des instruments dérivés afin de couvrir le prix de vente du pétrole. Ces instruments prennent généralement la forme d'achat d'options.

Conformément aux règles édictées par IAS 39 sur les instruments financiers, les couvertures de flux de trésorerie, destinées à couvrir des transactions futures hautement probables sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan. Les pertes et gains représentatifs de la variation de valeur de marché à la date de clôture de ces instruments financiers sont enregistrés :

- en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture (valeur intrinsèque) ;
- en résultat pour la partie inefficace (valeur temps).

Le montant inscrit en capitaux propres est reclassé en résultat lorsque l'élément couvert affecte lui-même le résultat.

Ainsi, la comptabilisation des instruments dérivés selon IAS 32-39 a un impact positif de 2 146 milliers d'euros sur les capitaux propres au 1^{er} Janvier 2005.

Coût amorti des emprunts

Selon la norme IAS 39, les emprunts sont inscrits au bilan pour leur coût amorti. Cette disposition a pour effet de porter les frais d'émission en déduction de la juste valeur initiale de l'emprunt. Par ailleurs, les frais financiers sont calculés sur la base du taux d'intérêt effectif de l'emprunt (c'est-à-dire du taux actuariel tenant compte des frais d'émission).

La différence entre l'évaluation des emprunts au coût amorti et le montant de la dette nette des frais restant à répartir (selon le précédent référentiel) n'est pas significative.

Ainsi, l'application de cette disposition conduit simplement à un reclassement dans le bilan d'ouverture des frais enregistrés jusqu'à présent en charges à répartir, en diminution de la dette au bilan. En revanche, l'amortissement de ce coût constituera dans le compte de résultat IFRS, une charge financière au lieu d'une charge d'exploitation dans la pratique comptable actuelle.

29-8 Bilan au 1er Janvier 2005

(en milliers d'euros)

	Note	IFRS 31-12-2004	Impact IAS 32 & 39	IFRS 1-1-2005 après 32-39
Immobilisations incorporelles		93 313	0	93 313
Ecarts d'acquisition		-	0	-
Immobilisations corporelles		153 841	0	153 841
Actifs financiers		1 543	0	1 543
Titres mis en équivalence		16 666	0	16 666
Actifs non courants		265 363	0	265 363
Stocks		234	0	234
Créances		38 882	(7 919)	30 963
Instruments financiers de couverture		-	9 693	9 693
Trésorerie et équivalent trésorerie		34 222	0	34 222
Actifs courants		73 337	1 774	75 112
Total actif		338 701	1 774	340 475
Capital, primes, réserves		175 505	2 146	177 651
Résultat part du Groupe		46 603	0	46 603
Intérêts minoritaires		152	0	152
Capitaux propres totaux		222 261	2 146	224 407
Provisions pour risques et charges long terme		2 216	0	2 216
Dettes financières long terme		19 628	(391)	19 237
Passifs non courants		21 844	(391)	21 453
Provisions pour risques et charges court terme		290	0	290
Dettes financières court terme		55 702	(1 402)	54 300
Instruments financiers de couverture		-	1 421	1 421
Autres dettes court terme		38 604	0	38 604
Passifs courants		94 596	19	94 615
Total passif		338 701	1 774	340 475

Chiffres selon référentiel antérieur	Capitaux propres
	222 261
<i>Variation des justes valeur des instruments de couverture</i>	2 146
Chiffres selon IFRS	224 407